

DK NEWS



Horaire des prières

Fajr: 03h57 Dohr: 12h54
Asr: 16h45 Maghreb: 20h08 Isha: 21h44

MÉTÉO

Alger	: 32°	24°
Oran	: 28°	23°
Annaba	: 37°	24°
Béjaïa	: 32°	22°
Tamanrasset:	43°	32°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeu 18 juillet 2024 / 12 moharam 1445 - N° 3604 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE - UA

Chargé par le président de la République, M. Attaf prend part à Accra aux travaux de la 45^e session du Conseil exécutif de l'UA

P. 24

ALGÉRIE - TUNISIE

Convention de coopération entre l'Université Oran-2 et l'Université tunisienne de Sousse

P. 24

ALGÉRIE - EAU

L'ambassade d'Algérie à Abou Dhabi organise une cérémonie à l'occasion du 62^e anniversaire de la fête de l'indépendance

P. 24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de deux projets de décrets exécutifs liés à la prévention interne du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, ainsi que des exposés relatifs aux secteurs du logement, de l'agriculture et de la sécurité routière, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 17 juillet 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de deux (02) projets de décrets exécutifs fixant les conditions et les modalités d'élaboration et de la mise en œuvre par les assujettis des programmes de prévention interne du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, ainsi que les modalités d'inscription et de radiation de la liste nationale des personnes et entités terroristes et les effets qui en découlent, qui s'inscrivent dans le cadre de l'adaptation du système juridique national aux outils et engagements internationaux pertinents. P. 3



● Deux projets de décrets exécutifs liés à la prévention du blanchiment d'argent et financement du terrorisme examinés par le Gouvernement

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Aujourd'hui à minuit, dernier délai pour le dépôt des déclarations de candidature (ANIE)

P. 3

PERSONNALITÉ

La personnalité de Nelson Mandela au centre d'une conférence à Alger

P. 4

FRANCE

La démission du gouvernement d'Attal acceptée par le président Macron

P. 8

SANTÉ

**CRU OU CUIT
Qu'est-ce qui est le plus sain ?**

Pp 12-13

F O O T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS

Le Français Corentin Martins nouvel entraîneur du CRB (club)

P. 21



LITTÉRATURE

Lancement des "Journées de Tlemcen de la littérature populaire"

P. 16

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

ANP: 16 éléments de soutien aux groupes terroristes interceptés en une semaine (bilan)

P. 24

TRANSPORT MARITIME

Mise en service du navire Tassili II le 22 juillet (ENTMV)



L'Entreprise nationale de Transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé mardi, dans un communiqué, la mise en service du navire Tassili II, le 22 juillet 2024, d'où des modifications dans le programme des traversées.

"L'ENTMV informe son aimable clientèle de la mise en service du navire Tassili II le 22 juillet 2024 et ce, suite à l'achèvement des travaux de maintenance", lit-on dans le communiqué.

Ainsi, l'ENTMV a procédé à la programmation d'une traversée supplémentaire sur la ligne Alger-Marseille, le 22 juillet à 11h00 (matin), précise le communiqué.

En outre, l'entreprise a apporté "indépendamment de sa volonté" des modifications sur certaines traversées, avec notamment le report de la traversée Marseille-Oran, initialement prévue le samedi 22 juillet à 17h00, au mardi 23 juillet à 11h00, et également le report de la navette reliant Oran à Sète, initialement prévue le 22 juillet à 11h00, au mercredi 25 juillet à 16h00.

Aussi, l'ENTMV a décidé de reporter la traversée Sète-Oran, prévue initialement le mardi 23 juillet à 17h00, au jeudi 25 juillet à 20h00.

SEAL

Une nouvelle plateforme pour faciliter le paiement électronique des factures et le règlement des dettes



La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) a lancé mercredi une nouvelle version de sa plateforme de e-paiement "Fatourati 0.2", permettant la facilitation du paiement électronique à ses clients d'Alger et de Tipaza, ainsi qu'une flexibilité dans le règlement de leurs dettes.

Accessible à travers le site web de la société ou par le biais de son application mobile, cette nouvelle plateforme vise à "simplifier le processus de paiement, permettant ainsi à nos clients de régler leur facture d'eau en quelques clics", a affirmé le directeur clientèle de la SEAL, Salah Harrache, lors d'une conférence de presse.

Elle intègre également une option de paiement partiel, ce qui permet aux clients endettés d'ajuster leur règlement selon leur capacité financière, dans la limite de 50 % des créances, a-t-il indiqué.

Cette plateforme a été développée après une étude approfondie des besoins des clients réalisée par SEAL en janvier 2024, a-t-on expliqué.

Elle répond aux suggestions des clients qui demandaient un accès simplifié à la plateforme et la possibilité de paiement partiel des dettes.

Pour M. Harrache, "Fatourati 2.0" marque une avancée dans les engagements de SEAL envers l'innovation et la satisfaction client, incarnant sa vision d'un service public moderne et efficace.

Pour sa part, Aïssam Hosni Rouzeik, directeur des unités de gestion et de digitalisation de la relation client, a mis en avant la simplicité de cette plateforme par rapport à l'ancienne version, où les clients devaient saisir un code de plus de 20 caractères après réception de leur facture.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

45 morts et 1778 blessés en une semaine (Protection civile)



Quarante-cinq (45) personnes ont trouvé la mort et 1778 autres ont été blessées dans 1470 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 7 au 13 juillet à travers le pays, indique mercredi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Skikda avec 4 morts et 51 blessés, suite à 32 accidents de la circulation, note la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1893 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger avec 200 incendies, Constantine (113). Concernant les opérations diverses, 5744 interventions ont été effectuées durant la même période pour le sauvetage de 390 personnes en situation de danger et l'exécution de 5147 opérations diverses d'assistance, ajoute le bilan de la Protection civile.

Ain Defla: un mort et 2 blessés dans un accident de la route (Protection civile)

Une personne est décédée et deux (2) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu mercredi à l'aube dans la commune de Sidi Lakhdar (wilaya d'Ain Defla), a indiqué un communiqué rendu public par la Direction de wilaya de la Protection civile.

Selon la même source, l'unité de la Protection civile de Khemis Miliana est intervenue aux environs de 5h00 de la matinée de mercredi suite à un accident survenu sur l'axe de la RN4 traversant la sortie-Ouest de la ville de Sidi Lakhdar.

Il s'agit d'un camion qui a percuté deux (2) personnes, causant la mort d'un adolescent de 15 ans, au moment où deux autres personnes (dont le chauffeur du camion), âgées de 15 et 36 ans ont été atteintes de blessures, et ont été évacuées vers l'hôpital de Khemis Miliana.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances et causes de cet accident, a précisé le communiqué de la Protection civile.

Tlemcen: deux morts et deux blessés dans un accident de la route (Protection civile)

Deux personnes sont mortes et deux autres ont été grièvement blessées, dans un accident de la circulation survenu dans la wilaya de Tlemcen, a indiqué, mercredi, un communiqué de la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile.

La même source a précisé que "l'accident s'est produit, mardi, aux environs de 20 heures au niveau de la route nationale (RN 70) reliant les communes de Sidi El-Djilali et El-Bouhi, suite à une collision entre deux voitures", causant la mort à deux personnes, âgées de 34 et 45 ans et des blessures à deux autres âgées de 7 et 34 ans, qui ont été évacuées par les éléments de la Protection civile au secteur sanitaire de Sidi El-Djilali, a-t-on fait savoir de même source.

Les corps des deux personnes décédées ont été transférés à la morgue du même établissement de santé publique, a-t-on conclu.

AIN TÉMOUCHENT

La station de dessalement de l'eau de mer de Beni Saf à l'arrêt suite à un incendie



L'activité de la station de dessalement de l'eau de mer de Beni Saf (Ain Témouchent) est à l'arrêt suite à un incendie qui a affecté la salle de cellules électriques, a indiqué un communiqué de la Société algérienne de l'énergie supervisant les stations de dessalement de l'eau de mer.

L'incendie s'est déclaré mardi soir au niveau d'une cellule électrique de la station de dessalement de l'eau de mer et s'est propagé ensuite affectant trois cellules électriques avoisinantes.

Sitôt les systèmes de sécurité activés, toute la station a été mise à l'arrêt, a-t-on indiqué.

La même source a fait savoir que les équipes de la Protection civile de la wilaya sont intervenues et ont "immédiatement pris le contrôle de la situation. L'incendie a été maîtrisé et totalement éteint au niveau de la salle de cellules uniquement".

Le Président directeur général de Algerian energy company (EAC), société relevant de la Sonatrach qui gère les stations de dessalement de l'eau de mer, s'est rendu immédiatement sur les lieux en compagnie du wali d'Ain Témouchent pour s'enquérir de visu des effets de cet accident.

La Société algérienne de l'énergie a mis en place une cellule de crise et de suivi pour prendre les mesures pratiques immédiates et œuvrer à la remise en marche partielle de la station dans les prochains jours coïncidant avec les travaux de maintenance de la station, en vue d'assurer le service public. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la mise en service de la station, selon la même source.

La station de dessalement de l'eau de mer de Beni Saf dans la wilaya d'Ain Témouchent, qui dispose d'une capacité productive de 200.000 mètres cubes/jour, compte parmi les 14 stations que recèle l'Algérie.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Sûreté d'Alger : arrestation de trois individus pour confection de faux billets du match final de la coupe d'Algérie

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté trois (3) individus pour confection de faux billets du match final de la coupe d'Algérie, disputé le 5 juillet entre le CR Belouizdad et le MC Alger, a indiqué, mercredi, un communiqué des services de ce corps sécuritaire.

"Les services de la Sûreté d'Alger, représentés par la 4e circonscription de la police judiciaire de Bouchouai, ont démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel de trois (3) individus activant dans la confection de faux billets des matchs de football", a précisé la même source.

Agissant sur information faisant état d'une activité suspecte d'un groupe d'individus qui s'adonnaient à la vente de faux billets du match final de la coupe d'Algérie sur les réseaux sociaux, les inspecteurs de la brigade criminelle ont réussi à identifier et à arrêter les mis en cause".

Après avoir perquisitionné les domiciles des mis en cause, les mêmes services ont procédé à la saisie de "81 faux billets, neuf (9) badges d'accès, des moyens utilisés dans la falsification et une somme d'argent de 54.900 DA".

Les mis en cause ont été déférés devant le Parquet territorialement compétent, conclut le communiqué.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT Plusieurs secteurs examinés (communiqué)

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de deux projets de décrets exécutifs liés à la prévention interne du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, ainsi que des exposés relatifs aux secteurs du logement, de l'agriculture et de la sécurité routière, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 17 juillet 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de deux (02) projets de décrets exécutifs fixant les conditions et les modalités d'élaboration et de la mise en œuvre par les assujettis des programmes de prévention interne du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, ainsi que les modalités d'inscription et de radiation de la liste nationale des personnes et entités terroristes et les effets qui en découlent, qui s'inscrivent dans le cadre de l'adaptation du système juridique national aux outils et engagements internationaux pertinents.

Par ailleurs, et en exécution des engagements de Monsieur le Président de la République, le Gouvernement a entendu et examiné les communications sectorielles relatives à la création de nouveaux lotissements sociaux au niveau des wilayas des Hauts Plateaux et du Sud, afin de garantir l'accès à un logement décent, d'améliorer et de diversifier l'offre de logements.

Le Gouvernement a également entendu une communication relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale



de la sécurité routière, avec la nécessité de renforcer les mécanismes de prévention des accidents de la route, mis en place par les pouvoirs publics et d'introduire de nouveaux moyens et outils conformément aux exigences de la sécurité routière, à même de contribuer à la

réduction des accidents de la route et de préserver la sûreté et la sécurité des citoyens. Enfin, et dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de Monsieur le Président de la République visant à élever le secteur agricole au rang de priorité, le Gouvernement a entendu

une communication sur les conclusions de la journée d'étude relative à l'investissement agricole au niveau des wilayas du Sud, notamment en ce qui concerne les cultures stratégiques qui contribueraient à atteindre la sécurité alimentaire".

Deux projets de décrets exécutifs liés à la prévention du blanchiment d'argent et financement du terrorisme examinés par le Gouvernement

Le Gouvernement a examiné, lors de sa réunion présidée mercredi par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, deux projets de décrets exécutifs liés à la prévention interne du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, indique un communiqué des Services du

Premier ministre. Ces deux projets de décrets exécutifs fixe "les conditions et les modalités d'élaboration et de la mise en œuvre par les assujettis des programmes de prévention interne du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, ainsi que les modalités d'inscription

et de radiation de la liste nationale des personnes et entités terroristes et les effets qui en découlent, qui s'inscrivent dans le cadre de l'adaptation du système juridique national aux outils et engagements internationaux pertinents", précise la même source.

Une communication sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de la sécurité routière

Le Gouvernement a entendu, mercredi lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, une communication relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la sécurité routière, avec la nécessité de

renforcer les mécanismes de prévention des accidents de la route, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

"Le Gouvernement a entendu une communication relative à la mise en

œuvre de la stratégie nationale de la sécurité routière, avec la nécessité de renforcer les mécanismes de prévention des accidents de la route, mis en place par les pouvoirs publics et d'introduire de nouveaux moyens et outils

conformément aux exigences de la sécurité routière, à même de contribuer à la réduction des accidents de la route et de préserver la sûreté et la sécurité des citoyens", précise la même source.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Le Califat général de la confrérie Tidjania appelle à une participation massive autour du projet d'Algérie nouvelle

Le Califat général de la confrérie Tidjania à Aïn Madhi dans la wilaya de Laghouat a appelé le peuple algérien à participer massivement à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain et à soutenir le projet d'Algérie nouvelle, selon un communiqué signé par le calife général de la confrérie, cheikh Ali Belarabi Tidjani, dont l'APS a reçu une copie mercredi.

Dans son communiqué, le Califat général a souligné l'importance de cette

échéance politique, appelant le peuple algérien à "y participer massivement pour donner au vainqueur toute la légitimité constitutionnelle à même de lui permettre de mener l'Algérie à bon port".

Le Califat général "reconnait que le pays est sur la bonne voie et que son avenir se dessine clairement grâce aux réalisations accomplies et aux décisions prises", estimant que "l'Algérie s'est réconciliée avec sa portée civilisa-

tionnelle, son legs culturel, sa dimension régionale et sa géographie intérieure, s'inspirant en cela de la Déclaration du 1er Novembre".

"Le pays a été mis sur les rails avec courage et mérite", a dit le calife général de la confrérie Tidjania, appelant à "maintenir le cap".

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et la direction actuelle "ont mené le pays à bon port malgré des turbulences aussi bien à

l'intérieur qu'à l'extérieur", a-t-il soutenu, appelant "l'ensemble des composantes de la société algérienne à soutenir le projet d'Algérie nouvelle et à participer massivement à l'échéance présidentielle du 7 septembre 2024 par devoir religieux et civique, par fidélité au serment des Chouhada et pour assurer l'avenir des générations montantes", tout en rappelant que "le dernier mot reviendra au peuple algérien libre et souverain".

Aujourd'hui à minuit, dernier délai pour le dépôt des déclarations de candidature (ANIE)

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, mardi dans un communiqué, que le dernier délai pour le dépôt des déclarations de candidature à la Présidentielle du 7 septembre prochain était fixé au jeudi 18 juillet à minuit (00h00).

"En application des dispositions de l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment l'article 249 et de l'arrêté 11 du 13 Dhi El Hidja 1445 correspondant au 19 juin 2024 fixant les modalités et procédures de dépôt de déclarations de candidature à la Présidence de la République en prévision de l'élection présidentielle du 7 septembre 2024, l'ANIE informe les prétendants à la candidature ayant procédé au retrait des formulaires de souscrip-

tion de signatures individuelles, que le dernier délai pour le dépôt des déclarations de candidature est fixé au jeudi 18 juillet 2024 à minuit (00h00)". "La déclaration de candidature à la Présidence de la République résulte du dépôt d'une demande d'enregistrement auprès du président de l'ANIE par le candidat lui-même contre remise d'un récépissé, et ce conformément aux dispositions de l'article 87 de la Constitution et aux articles 249, 250, 251 et 253 de l'ordonnance susvisée", a rappelé l'ANIE. "La déclaration de candidature doit comporter les nom, prénom, émargement, profession et adresse de l'intéressé, accompagnée d'un dossier comportant les pièces contenues dans les articles susmentionnés", rappelle l'ANIE. "Les prétendants à la candidature

sont priés, donc, de prendre rendez-vous au préalable pour le dépôt d'une demande d'enregistrement au siège de l'ANIE sis au Palais des Nations, Club des Pins, via les numéros de téléphone suivants: 021.37.74.67 et 021.37.61.22", indique la même source. "Un formulaire doit être dûment rempli, en mentionnant les coordonnées du candidat, de ses accompagnateurs et des véhicules qui seront utilisés pour le dépôt des formulaires de souscription des signatures individuelles des prétendants à la candidature pour la Présidentielle du 7 septembre prochain, et envoyé à l'adresse électronique suivante: rdv_presidentielles@ina-elections.dz ou par fax au numéro: 021.37.74.05", conclut le communiqué.

SÉCURITÉ SOCIALE

Bentaleb préside la cérémonie de sortie de la 9^e promotion de l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (ESSS)



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a présidé, à Alger, la cérémonie de sortie de la 9^e promotion de l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (ESSS) Mohamed Salah-Mentouri.

Dans une allocution prononcée lors de cette cérémonie, en présence du ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, et des représentants d'instances nationales et d'ambassades de pays africains, M. Bentaleb a souligné "l'intérêt qu'accordent les hautes autorités à l'enseignement, à la recherche, à la formation et à l'encadrement des ressources humaines, en vue de garantir la compétence et la qualité requises par le développement national".

Il a, dans ce contexte, réaffirmé la nécessité de "s'adapter aux mutations et aux développements dans le domaine des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle (IA) pour hisser le niveau de la formation spécialisée et faciliter la contribution de nos étudiants au processus de développement et leur intégration dans leur milieu socioéconomique".

A ce propos, il a rappelé que l'ESSS proposait quatre spécialités, dans lesquelles 81 étudiants ont été diplômés cette année, dont 7 du Mali, de Mauritanie, du Niger et du Tchad, appelant la promotion diplômée, qui porte le nom du défunt moudjahid Bousnane Boumendjel, à "contribuer activement aux initiatives à même de renforcer leur rôle vital dans l'élaboration de politiques efficaces à l'avenir pour la préservation des acquis".

M. Bentaleb s'est, à cette occasion, félicité du soutien que le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique apportait à l'Ecole en termes d'encadrement et de formation.

Le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit a, de son côté, affirmé que l'Algérie nouvelle, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait mis en place un nouveau mode à même de relever tous les défis, qui a permis à notre pays de "franchir des pas considérables dans la dynamique économique et le développement global durable dans le cadre de la poursuite de la réalisation des projets dans tous les secteurs".

Il a, par ailleurs, estimé que le choix de baptiser cette nouvelle promotion du nom du défunt Moudjahid et officier de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la wilaya II historique, Bousnane Boumendjel, se voulait une reconnaissance des sacrifices de la génération de Novembre.

Au terme de la cérémonie, qui a été marquée par la distinction des majors de promotion, un certificat de reconnaissance a été remis à la famille du défunt Moudjahid Bousnane Boumendjel.

ASSAINISSEMENT

Stations d'épuration : une convention entre le CEREFÉ et l'ONA pour l'optimisation de l'énergie

Le Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique (CEREFÉ) et l'Office National de l'Assainissement (ONA), ont signé mercredi à Alger, une convention cadre de coopération visant l'optimisation de la consommation de l'énergie dans le processus de traitement de l'eau usée, indique un communiqué du Commissariat.

La convention a été signée par le Secrétaire général du CEREFÉ, Messaoud Khelif, et le Directeur général de l'ONA, Mohssen Gharib Dia, au siège de l'Office à Baraki (Alger).

"La signature de cette convention et l'accompagnement du CEREFÉ ouvrent de larges perspectives de développement pour le secteur de l'Hydraulique, dans la mise en œuvre de sa stratégie d'optimisation et de transition énergétique", souligne le Commissariat dans son communiqué.

Les deux institutions, précise la même source, ont convenu de travailler en étroite collaboration pour l'optimisation de la consommation de l'énergie dans le processus de traitement de l'eau usée et ce, par "l'intégration des solutions basées sur les énergies renouvelables dans le fonctionnement des systèmes hydrauliques



d'assainissement".

Dans le cadre de cette convention, le CEREFÉ et l'ONA œuvrent à élaborer des études technico-économiques et environnementales sur les opportunités de récupération et de valorisation des boues issues des

stations d'épuration, à titre d'exemple, l'utilisation comme combustible alternatif, note la même source.

A ce titre, les deux parties travailleront ensemble pour réaliser des études sur la méthanisation des boues d'épuration, y compris les

volets réglementaire (stockage, transport, distribution, risque, sécurité) et commercial (mécanisme de rachat), ainsi que les différents usages du biométhane (transport, chauffage, production d'électricité), explique le communiqué.

Les deux institutions ont convenu également de mener conjointement des études sur l'empreinte carbone de l'activité de gestion des eaux usées en établissant des bilans carbone dans les structures y afférentes.

Enfin, il est prévu aussi, dans le cadre de l'exécution de cette convention, d'organiser conjointement des formations, séminaires, journées d'études et workshops sur les thèmes de développement durable, management de l'énergie, énergies renouvelables et efficacité énergétique, conclut la même source.

PERSONNALITÉ

Nelson Mandela au centre d'une conférence à Alger

La personnalité de Nelson Mandela, figure de proue de la lutte contre l'apartheid et premier président noir de l'Afrique du sud, a été mercredi au centre d'une conférence à Alger.

La conférence a été organisée par le quotidien El Moudjahid en collaboration avec l'association Machaal Chahid à l'occasion de la journée internationale de Nelson Mandela qui coïncide avec le 18 juillet de chaque année.

Ont pris part à cet événement le moudjahid et ancien diplomate, Nouredine Djoudi, le chargé d'affaires de l'ambassade d'Afrique du sud en Algérie, Bernard Legodo Koporo, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Mohamed Taleb Omar, et le militant des droits et des peuples, Mahrez Lamari.

Lors de son intervention, M. Djoudi a commencé par énumérer les différentes étapes ayant marqué le parcours de Nelson Mandela, pour ensuite revenir sur le lien étroit qui le lie à l'Algérie et la manière dont il s'est imprégné de la lutte pour l'indépendance menée par l'Armée de libération nationale (ALN).

Mandela était arrivé à la conclusion qu'il ne pouvait rien faire d'autre qu'opposer la force au régime de l'apartheid. C'est pour cela, a-t-il expliqué, qu'il a décidé de "quitter clandestinement l'Afrique du Sud pour essayer de contacter les pays africains indépendants et de voir comment s'organiser". "Nelson Man-

dela a fait le tour des capitales des pays africains à commencer par Dar Essalam, Addis Abbeba, Accra et Le Caire", a-t-il rapporté, relevant qu'il a eu à rencontrer Cherif Belkacem qui faisait partie de la délégation de l'ALN présente en Egypte pour rencontrer les représentants sud-africains.

Soulignant qu'il demeure le seul témoin vivant de ses discussions entre Mandela et Cherif Belkacem, le doyen des diplomates algériens a tenu à préciser ce que dernier a accompli un travail "extraordinaire" devant un Nelson Mandela venu "s'inspirer de la lutte pour l'indépendance en Algérie".

Cherif Belkacem, a-t-il poursuivi, a relevé la nécessité de mobiliser l'opinion publique internationale et créer une diplomatie de guerre pour que le monde entier puisse connaître l'abomination qu'est l'apartheid et que l'Algérie, alors en guerre contre le colonialisme français, allait s'engager à fond dans leur lutte. M. Djoudi a ensuite souligné qu'après être devenu président, Nelson Mandela, à partir de son "humanisme" et de ses "souffrances", avait insisté sur la solidarité et le développement de tous les pays africains pour pouvoir construire un continent "débarrassé du colonialisme". Il a notamment fait savoir que le premier président de l'Afrique du Sud post apartheid a affiché l'appui de son pays aux mouvements de libération en Afrique, relevant qu'il avait une position

très ferme concernant la reconnaissance et l'appui aux deux peuples encore colonisés, à savoir les peuples palestiniens et sahraoui.

De son côté, le chargé d'affaires de l'ambassade de l'Afrique du sud en Algérie est revenu sur l'appui et la solidarité de l'Algérie avec l'Afrique du sud dans sa lutte contre le régime de l'apartheid, soulignant que cela s'est manifesté lors de la visite de Nelson Mandela en Algérie dans les années 1960.

Il a notamment indiqué que la journée internationale de Nelson Mandela offrait une occasion pour "faire de nous des outils de changements et de solidarité avec les personnes les moins chanceuses dans nos sociétés".

"Nelson Mandela a défendu les valeurs d'unité et de justice à travers le monde, et nous continuerons de soutenir ses aspirations pour la liberté et la souveraineté... en Palestine et au Sahara occidental", a-t-il assuré.

Exprimant son admiration pour le parcours de Nelson Mandela, l'ambassadeur de la RASD en Algérie est, pour sa part, revenu sur l'expérience du 1er novembre 1954 en Algérie, dont s'est inspiré le défunt président sud-africain pour afficher son soutien aux deux causes sahraouie et palestinienne, mettant l'accent sur le fait que le peuple sahraoui tient aux valeurs de lutte et de résistance, et est confiant quant à sa victoire face au colonialisme marocain.

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE D'ORAN

Remise de diplômes à 32 étudiants étrangers

L'Université des sciences et technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran a organisé, mercredi, une cérémonie de remise de diplômes à 32 étudiants de pays africains et arabes, a-t-on constaté.

Le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur, le professeur Hamou Ahmed a présidé cette cérémonie en l'honneur des étudiants ayant obtenu la licence et le master dans six domaines scientifiques, et ce en présence de membres du corps univer-

sitaire. Intervenant à cette occasion, Pr Hamou a souligné que l'université des sciences et technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran (USTO) a décroché, de même que d'autres établissements d'enseignement supérieur, le label "étude en Algérie", pour avoir offert les conditions pédagogiques et sociales requises aux étudiants étrangers, au nombre de 114.

Pour sa part, la vice rectrice de l'USTO, chargée des relations extérieures et de la coopération, Amina Meroufel a

indiqué que le cursus universitaire des étudiants étrangers de 20 pays arabes et africains, constitue une opportunité pour la réussite universitaire et avoir un diplôme d'une part et d'acquies des expériences pour s'engager dans la vie, d'autre part.

Les étudiants diplômés ont loué, à cette occasion, les "bonnes conditions" que leur offre l'Université des Sciences et Technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran pour étudier, grâce à des professeurs quali-

fiés qui font d'énormes efforts pour leur transmettre le savoir et les connaissances scientifiques.

Un étudiant palestinien, Yazen Abou Lebda a valorisé l'intérêt accordé par l'université et la Direction des œuvres universitaires aux étudiants étrangers, saluant l'excellent traitement réservé aux étudiants palestiniens qui dénote l'amour des Algériens pour les Palestiniens et leur solidarité, a-t-il déclaré.

MÉDÉA

Lancement des travaux pour raccorder au réseau de gaz plus de 400 foyers à Chahbounia

Les travaux de raccordement au réseau de gaz naturel de plus de 400 foyers situés dans les communes de Bouaïche et Chahbounia (daïra de Chahbounia), au sud de Médéa, ont été lancés lors d'une récente visite du wali Djahid Mous.

Le projet porte sur le raccordement de 400 foyers sis dans les agglomérations urbaines secondaires Theniet El-Ghazal et Ouled Alia dans la commune de Bouaïche, à 143 km au sud de Médéa, en plus du branchement de 60 autres domiciles situés au niveau du quartier El-Djorf El-Gharbi, commune de Chahbounia, soit un total de 460 foyers, selon les explications fournies sur place par le directeur de distribution de l'électricité et du gaz de Médéa, Bouabgra Belahouel.

Le même responsable a fait part également de la préparation d'un projet de raccordement en électricité d'un nombre d'habita-



tions rurales éparpillées à travers ces deux communes, relevant que l'étude lancée dans ce cadre par son entreprise prévoit le raccordement de

pas moins de 300 habitations. A noter que 1.544 foyers situés dans les communes de Robeïa (à l'est de Médéa) et Mfatha (au sud), ont été raccordés au réseau

local de distribution de gaz naturel entre fin juin et la mi-juillet courant, selon le directeur local de l'énergie, Tayeb Zaidi.

En outre, un projet de raccordement de 1.502 foyers supplémentaires ventilés à travers les communes de Mfatha et El-Aouinet (daïra d'Ain-Boucif) a été lancé en réalisation au début de ce mois de juillet, a-t-il ajouté.

Une enveloppe financière d'un montant de 20 millions de DA a été débouquée pour le raccordement en électricité de 82 habitations rurales répartis sur plusieurs villages de la commune d'El-Aouinet, a souligné le directeur de l'énergie.

Plus de 34 mille exploitations agricoles recensées dans le cadre du RGA 2024 (wilaya)

Le Recensement général de l'agriculture RGA 2024, entamé le 19 mai passé et qui se poursuivra jusqu'au 17 du mois courant, a permis, à ce jour, de dénombrier plus de 34 mille exploitations agricoles ventilées à travers les communes de Médéa, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. 34.624 exploitations agricoles, de différentes tailles, ont été recensées dans les 64 communes que compte la wilaya de Médéa, fait res-

sortir le bilan provisoire du RGA 2024, ont indiqué la même source, précisant qu'une moyenne de 700 exploitations agricoles était recensée quotidiennement par les agents chargés de l'opération. La même source fait part, dans le même contexte, du traitement de pas moins de 29.010 formulaires de questionnaires, soit 84% de la totalité des formulaires remplis lors de cette opération qui a ciblé 184 zones de recen-

sement réparties à travers le total des communes.

Un effectif composé de 227 agents recenseurs, appuyés par 47 superviseurs et 2 observateurs, participent à Médéa au 3 RGA qui vise à connaître les capacités nationales et l'identification des besoins en vue d'une prise de décisions fondées sur des données scientifiques précises lors de l'élaboration de la politique du secteur, a-t-on indiqué.

BATNA

Mise en service d'une nouvelle station de traitement d'eau au barrage Koudiet Lemdour (direction)

Une nouvelle station de traitement d'eau monobloc vient d'être mise en service au niveau du barrage de Koudiet Lemdour, situé dans la commune de Timgad, wilaya de Batna, apprend-on mardi de la direction des ressources en eau.

Cette station d'une capacité de traitement de 20.000 m³/jour vient consolider la station de traitement de ce

barrage qui a une capacité de traitement de 113.000m³/jour de sorte à améliorer l'approvisionnement en eau de population notamment durant la période estivale, a précisé le directeur du secteur, Djoudi Bensalah.

Le même responsable a ajouté que l'entrée en exploitation de la première tranche du projet de rénovation de la canalisation de

transfert des eaux du barrage de Béni Haroun de Mila vers celui de Koudiet Lemdour et la disponibilité de quantités suffisantes d'eau ont permis la mise en service de la nouvelle station de traitement.

La quantité d'eau traitée quotidiennement au niveau du barrage de Koudiet Lemdour atteint actuellement 125.000 m³ dont 35.000 m³ dirigés vers la wi-

laya de Khenchela et le reste vers les communes de la wilaya de Batna, a-t-il fait savoir.

Près de 50 forages ont été mis en service et 30 autres sont en cours de fonçage dont 10 à réceptionner dans les prochains jours dans le cadre des mesures anticipatives mises en œuvre pour améliorer le service d'eau durant l'été, selon la même source.

EL BAYADH

Achèvement de la première tranche de travaux de réalisation d'un nouveau complexe sportif (responsable)

Le mouvement sportif dans la wilaya d'El Bayadh bénéficiera prochainement d'un nouveau complexe sportif dont la première tranche de réalisation a été achevée, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS).

Dans une déclaration à l'APS, le premier responsable de la DJS, Kaddour Meziane a indiqué que les travaux de réalisation de la première partie de ce projet ont été achevés et le projet sera réceptionné dans les tout prochains jours.

"Il s'agit d'un stade de football d'une capacité de 2.000 places, qui représente un don de la part du pays frère du Qatar et dont les travaux ont été lancés le 1er novembre 2022", a-t-il rappelé. Ce stade, situé du côté de Draa Lahmar, est doté d'un terrain en pelouse synthétique et d'une piste d'athlétisme, a-t-il dit. Les travaux de la deuxième partie du projet, prise en charge par le

ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), seront bientôt lancés, selon le même responsable, qui a fait savoir que les études relatives à la construction d'une piscine semi-olympique, d'une salle omnisports et d'un centre d'hébergement de 100 lits, ont déjà commencé.

Et de poursuivre: "il s'agit d'un acquis supplémentaire pour le mouvement sportif algérien en général. Il y a quelques temps, des représentants du MJS et de la Fédération algérienne de football ont inspecté les lieux affichant leur satisfaction car ce complexe sportif peut également servir de Centre de préparation des équipes nationales dans diverses disciplines, comme le football, l'athlétisme ou la natation".

D'autre part, le DJS d'El Bayadh a informé du lancement "prochain" de nouveaux travaux au niveau du stade Zakaria Majdoub, où l'équipe locale, le MC El Bayadh, accueille ses adversaires

en championnat de Ligue 1 de football.

Les chantiers en question concernent la dotation du stade par un réseau d'éclairage pour permettre la programmation des rencontres en nocturne et la rénovation de ses vestiaires, a-t-il signalé. D'autres chantiers sont prévus dans un avenir proche qui toucheront la pose des sièges au niveau des tribunes, qui peuvent accueillir jusqu'à 15.000 spectateurs, ainsi que la réalisation de toiture, a-t-il informé.

L'objectif assigné étant "de réhabiliter cette enceinte footballistique de manière à lui permettre d'être homologuée pour accueillir des rencontres internationales", a insisté le DJS d'El Bayadh.

Le stade Zakaria Majdoub est une unité relevant du de l'Office du parc omnisport de la wilaya d'El Bayadh qui comprend aussi une piscine semi-olympique et une salle omnisports, rappelle-t-on.

OUM EL BOUAGHI

Lancement prochain du projet de protection de la ville de Souk Naamane contre les inondations

Le projet de protection de la ville de Souk Naamane, wilaya d'Oum El Bouaghi, contre les inondations sera lancé prochainement, apprend-on mardi de la direction locale des ressources en eau. Le marché de ce projet a été confié à une entreprise de réalisation qui devra le livrer "avant la fin de l'année en cours", a déclaré à l'APS le directeur par intérim des ressources en eau, Halim Bessaïh.

Les travaux de ce projet portent sur l'aménagement et le calibrage sur une distance de 2,4 km de l'oued Guedmane dont le débordement inonde plusieurs quartiers de la ville en cas de précipitations, a-t-il indiqué.

Une enveloppe financière de 180 millions DA a été dégagée du programme sectoriel 2024 pour ce projet, a ajouté le même responsable.

BORDJ BOU ARRERIDJ Vers la réalisation de 6 centres de stockage de céréales à travers la wilaya (direction)

La wilaya de Bordj Bou Arreridj vient de bénéficier de projets de réalisation de six centres de stockage de céréales d'une capacité globale de 300.000 quintaux, apprend-on mardi de la direction des services agricoles (DSA).

Ces entrepôts se répartissent sur les communes de Bordj Bou Arreridj, Khelil, Medjana, El Achir, Belimour et El Hamadia, a précisé le responsable de cette direction, Houari Boumediene Rouibi, qui a indiqué que les travaux de réalisation débuteront après l'évaluation des offres et le choix d'assiettes de terrains.

A terme, ces centres permettront d'augmenter les capacités de stockage de céréales de la wilaya estimées actuellement à 1,9 millions quintaux, selon la même source qui a porté l'accent sur l'intérêt accordé par les autorités de la wilaya pour la concrétisation de ces projets.

SKIKDA

Un programme d'urgence pour l'approvisionnement de 13 communes en eau potable (wilaya)

Un programme d'urgence a été établi à Skikda pour améliorer l'approvisionnement en eau potable de 13 communes, apprend-on lundi des services de la wilaya.

Selon la même source, "une enveloppe financière de 769 millions DA a été dégagée pour la concrétisation de 17 opérations de ce programme qui touche 13 communes pour répondre à la demande de leur population en eau potable et améliorer leurs conditions de vie".

Les procédures administratives ont été finalisées et les cahiers de charges analysés par la commission de wilaya des marchés pour la réalisation de ces opérations actuellement au stade de la publication des appels d'offres, a-t-on indiqué. Au cours de la dernière réunion de l'exécutif local consacrée au secteur de l'hydraulique, le wali, Mme Houria Meddahi a préconisé de hâter la concrétisation de ce programme d'urgence qui, a-t-elle déclaré, permettra d'éliminer 70 % des problèmes liés au déficit et aux perturbations dans la distribution de l'eau potable dans nombre de communes de la wilaya.

Mme Meddahi a insisté sur le choix d'entreprises compétentes disposant des moyens pour l'exécution de ces projets conformément aux normes de qualité requises.

Selon les services de la wilaya de Skikda, 10 camions citernes d'une capacité totale de 60.000 litres seront acquis sur budget de la wilaya avant l'exécution de ce programme d'urgence afin de renforcer l'alimentation en eau potable des habitants des communes ainsi qu'à la lutte contre les incendies.

HYDROCARBURES

Signature d'un mémorandum d'entente entre ALNAFT et la société vietnamienne "PVEP"

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a signé avec la société vietnamienne " Petrovietnam exploration production corporation (LTD "PVEP") un mémorandum d'entente portant sur les possibilités d'investissement et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures en Algérie, indique hier un communiqué de l'agence.

Ce mémorandum d'entente, signé lundi, au siège de l'ALNAFT, en présence de son Président, Mourad Beldjehem et du P-dg la société vietnamienne, Tran Hong Nam, constitue "une plateforme de discussion portant sur les possibilités d'investissement et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures en Algérie", précise le communiqué.

"PVEP" est la branche amont du groupe pétrolier et gazier vietnamien PetroVietnam, qui mène les activités principales d'exploration et de production.

Au fil des décennies de construction et de développement, PVEP a connu une croissance considérable et a contribué de ma-



nière remarquable à l'économie vietnamienne, rappelle la même source,

ajoutant que la société est l'une des plus grandes entreprises du Vietnam et est

classée parmi les principales sociétés pétrolières de la région asiatique.

ASSURANCES

La valeur à assurer des projets dans le ferroviaire dépasse les 400 milliards DA (Président UAR)

La valeur à assurer des projets lancés récemment dans le secteur ferroviaire a dépassé les 400 milliards de dinars, a indiqué le président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), Youcef Benmicia.

"Des projets importants dans le secteur ferroviaire ont été lancés récemment. La valeur à assurer, au titre de ces projets, a dépassé les 400 milliards de dinars", a déclaré M. Benmicia à la "Revue de l'Assurance" publiée par le Conseil national des assurances (CNA).

Le président de l'UAR a expliqué que ces projets impliquent l'intervention de plusieurs parties et se décomposent en plusieurs phases qui impactent la structure de la couverture assurantielle. Ces phases concernent la partie études, le transport des matériaux, équipements et autres engins et installations, ainsi que la partie travaux, proprement dite, avec l'entreposage, la construction génie-civil, ouvrages d'art, le

montage et l'installation d'équipements.

"La couverture de ce genre de projets requiert, souvent, une bonne évaluation des risques et des moyens pour effectuer un suivi et des visites sur site, pour améliorer les conditions de souscription", souligne le premier responsable de l'association professionnelle dans le dernier numéro de la revue.

Concernant les grands projets du secteur minier, le responsable a fait savoir que la couverture de ces projets "nécessite la mobilisation de capacités financières importantes et présente, quelquefois, un certain niveau de complexité, en cas de recours aux mécanismes de division ou de partage des risques tels que la réassurance, la coassurance ou les pools de co-réassurance".

Dans ce contexte, M. Benmicia a indiqué que pour les assureurs nationaux qui couvrent ces projets, le recours à la réassurance, y compris internationale, est "indispensable"

pour maîtriser les engagements pris, soulignant qu'"une démarche de coassurance a été mise en place par des assureurs nationaux pour certains projets", dans le but d'optimiser la capacité de rétention nationale, limiter le recours au marché international de la réassurance, et réduisant ainsi la sortie de devises vers l'étranger.

Interrogé sur la part de l'assurance construction et des risques techniques en Algérie, le responsable a souligné que le volume annuel des primes avoisine les 10 milliards de dinars, et que la branche représente une part d'environ 7,5% du marché des assurances Dommages, dans son ensemble.

Le président de l'UAR prévoit une croissance du chiffre d'affaires de la branche assurance Construction, au cours des prochaines années, à la faveur de l'accélération des investissements notamment dans les secteurs du BTPH et du ferroviaire.

BANQUES

Les crédits à l'économie ont dépassé les 13.000 milliards de DA en 2023 (ABEF)

Les montants des crédits alloués à l'économie nationale par les banques de la place sont passés de 12.000 milliards de DA en 2022 à un peu plus de 13.000 milliards de DA en 2023, a indiqué mercredi le délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Rachid Belaid.

S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, M. Belaid a expliqué cette évolution par "une reprise de l'activité économique grâce aux encouragements mis en place par l'Etat pour soutenir l'investissement, lesquels rendent les projets présentés au niveau des banques plus rentables".

Précisant que cette hausse est de l'ordre de 8% chez les banques publiques et de 12% au niveau des banques privées, le responsable a estimé que cette évolution n'est pas "négligeable" comparativement aux années précédentes.

Il a, à cet effet, affirmé l'existence "de plus en plus de demandes de crédits à l'investissement au niveau des banques", soulignant que les demandes "sont traitées sur la base de critères de faisabilité et rentabilité des projets, puis accompagnées jusqu'à la concrétisation de l'investissement".

Evouquant les incitations à l'investissement instaurées par les pouvoirs publics, encourageant, ainsi, la hausse des demandes de crédits à l'investissement au niveau des banques, le responsable a cité, entre autres, les avantages fiscaux et parafiscaux, les avantages douaniers, ainsi que la bonification de taux d'intérêt, expliquant que "ce soutien de l'Etat, par la diminution des charges, favorise le recours à l'investissement".

S'agissant des principaux secteurs financés par les banques, il a cité notamment l'industrie de transformation, ainsi que les activités contenues dans les secteurs stratégiques, comme fixés par les pouvoirs publics, assurant que les banques de la place financent, sous plusieurs formes (crédits, leasing), les différentes étapes des projets, soit de la création jusqu'à l'exploitation.

ENERGIE

Alger: mise en service de plusieurs infrastructures énergétiques (Sonelgaz)

Le groupe Sonelgaz a annoncé, lundi dans un communiqué, la mise en service de plusieurs projets énergétiques "importants" en réponse à la demande croissante en électricité, notamment durant l'été.

"Dans le cadre de la mise en œuvre d'une série d'engagements pris par Sonelgaz concernant le renforcement du réseau de transport de l'électricité, notamment ceux inscrits au titre du programme de préparation de l'été 2024, et en réponse à la forte demande sur l'énergie enregistrée au niveau de la capitale, le groupe Sonelgaz a procédé, via sa filiale Transport de l'électricité et Opérateur du système (S-TOS), à la mise en service de plusieurs projets énergétiques".

Le plan d'action relatif au renforcement du réseau de transport de l'élec-

tricité au niveau de la capitale a concerné plusieurs projets, comme les centres de transformation électrique et les lignes électriques à haute tension, a indiqué la même source, soulignant que 11 infrastructures énergétiques ont été mises en service et les travaux de réalisation des autres centrales avancent à un rythme "accélééré".

Dans ce contexte, un transformateur électrique d'une capacité de 300 Mvar a été mis en service au niveau du centre de transformation électrique 400/220 kilovolts de Larbaâ, en sus du lancement de deux lignes électriques de 8 km de longueur et d'une capacité de 60 kilovolts au centre de transfert de Larbaâ 220/60 kilovolts, et au niveau du centre de transformation électrique de Larbaâ 220/60 kilovolts et ceux des Eucalyptus 1 et 2. A Bab El Oued, deux

transformateurs électriques d'une puissance de 40 Mvar chacun ont été installés au centre de transformation électrique 10/60 kilovolts, avec une interruption au niveau du centre de transformation électrique de Bab El Oued pour la ligne électrique souterraine de 60 kilovolts, El Aurassi - Ben Aknoun (longueur de la ligne 3,5 km).

Deux lignes électriques souterraines de 60 kilovolts ont été également installées à El Harrach 2 - Baraki Nord 1 et 2 (longueur de la ligne 9 km), outre la mise en service par Sonelgaz de deux transformateurs électriques d'une puissance de 40 Mvar chacun au centre de transformation de Baraki Nord 10/60 kilovolts, ainsi que deux autres transformateurs de la même puissance au centre de transformation électrique de 30/60 kilovolts à l'Eucalyptus.

Sonelgaz a également procédé au raccordement des centres de transformation d'Aïn Benian et de Dely Brahim à une ligne électrique souterraine de 220 kilovolts d'une longueur de 8,5 km, outre la mise en service d'une ligne électrique mixte aérienne/souterraine d'une puissance de 60 kilovolts, reliant le centre de transformation électrique de Zeralda à la centrale électrique à turbine à gaz de Zeralda, sur une longueur de 3,43 km.

Cette initiative vise à renforcer et à améliorer le réseau électrique afin de garantir une qualité de service en termes d'approvisionnement et de continuité, en particulier aux Eucalyptus, Baraki et Bab El Oued, selon le communiqué.

ALLEMAGNE

Le moral des entreprises en baisse

Le moral des investisseurs allemands a baissé en juillet, après onze mois consécutifs de hausse, en raison des incertitudes sur la conjoncture dans la première économie européenne et vis-à-vis de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE).

Cet indicateur particulièrement scruté du climat des affaires a perdu 5,7 points sur un mois, à 41,8 points, selon un communiqué publié mardi par l'institut de recherche économique ZEW. Sa dernière baisse remontait à juillet 2023.

"Les perspectives économiques se dégradent", a commenté Achim Wambach, président du ZEW dans un communiqué, constatant la baisse, attendue des analystes du secteur.

Les experts interrogés par l'outil d'analyse financière Factset avaient tablé sur une hausse à 42 points.

En cause: "le fait que les exportations allemandes



ont diminué plus que prévu en mai, l'incertitude politique en France et le manque de clarté concernant la future politique monétaire de la BCE ont contribué à cette évolution", a-t-il expliqué. L'indice de

confiance dans la conjoncture actuelle a toutefois augmenté de 4,9 points sur un mois, en demeurant à niveau très bas, -68,9 points.

Ces chiffres confirment le tableau maussade de l'économie allemande, alors que les carnets de commandes à l'industrie ainsi que les exportations s'affaiblissent dans ce pays dépendant du commerce extérieur.

L'Allemagne a vu son produit intérieur brut (PIB) reculer l'an dernier, plombé par l'affaiblissement du secteur industriel en raison de la hausse du coût de l'énergie, de l'inflation et de la baisse de la demande mondiale.

CHINE

Le taux de chômage des jeunes a baissé en juin (Officiel)

Le taux de chômage des jeunes en Chine a reflué en juin, selon des chiffres officiels publiés mercredi au moment où les autorités cherchent des solutions pour revigorer la croissance.

Le taux de chômage chez les 16-24 ans a baissé en juin (3,2%), a indiqué

le Bureau national des statistiques (BNS).

Ce taux, qui était bien plus élevé en mai (14,2%), n'inclut désormais plus les étudiants depuis une refonte de cet indicateur en début d'année.

Le taux avait atteint l'an dernier des

sommets (21,3%). Chez les 25-29 ans, le taux de chômage s'est établi à 6,4% en juin, là aussi en baisse par rapport au mois précédent (6,6%).

Pour l'ensemble de la population active, le taux de chômage s'est affiché à 5% le mois dernier.

MARCHÉS BOURSIERS

Les marchés poursuivent leur recul

Les Bourses dans le monde reculent hier, avec un regain d'inquiétude concernant le secteur technologique avec la crainte de nouvelles restrictions aux échanges internationaux dans les semi-conducteurs.

Après deux séances de nette baisse, les Bourses européennes évoluaient encore dans le rouge : Paris cédait 0,65%, Francfort 0,82%, Londres 0,29%.

Et contrairement aux

deux précédentes séances, Wall Street se dirigeait vers une ouverture en baisse selon les contrats à terme, notamment celui du Nasdaq (-1,6%), tandis que celui du Dow Jones ne cédait que 0,3%. Les deux indices ont clôturé à un record mardi.

Des informations sur des risques de nouvelles restrictions commerciales par l'administration américaine sur l'exportation dans le secteur des puces ont re-

froidi les investisseurs et touchent l'ensemble de la tech. Le candidat à l'élection présidentielle américaine Donald Trump a aussi déclaré dans un entretien à Bloomberg Business que Taiwan a pris "environ 100% de notre activité dans le domaine des puces" estimant que le pays "devrait nous payer pour sa défense".

Au Japon, Tokyo Electron a ainsi chuté de 7,4%. Advantest de 2,5% et Screen

Holdings de 6,5%. En Europe, la tendance s'est prolongée avec ASML, deuxième capitalisation européenne, qui reculait de 8%, malgré des résultats au-delà des attentes et un carnet de commandes bien rempli.

En Asie, Shanghai (-0,45%) et Shenzhen (-0,47%) ont terminé en baisse, tout comme Tokyo (-0,43%). Seule Hong Kong (+0,06%) a progressé.

Repli des Bourses européennes pour la deuxième séance consécutive

Les Bourses européennes ont de nouveau terminé en repli mardi, pénalisées comme la veille par les inquiétudes géostratégiques, tandis que Wall Street profite de bons résultats d'entreprises.

La place boursière parisienne a reculé de 0,69%. Londres a cédé 0,22%, Francfort 0,39% et Milan a terminé proche de l'équilibre (-0,02%). Lundi, la

Chine a publié un chiffre de croissance inférieur aux attentes, ce qui a contribué au repli des valeurs des secteurs exposés, notamment le luxe, au cours des deux dernières séances. S'ajoutent quelques résultats d'entreprises peu encourageants.

L'or a dépassé son sommet historique atteint en mai (2.450,07 dollars l'once) et a atteint 2.465,32 dollars l'once

vers 15H50 GMT, porté par la perspective d'une baisse imminente des taux américains.

Les prix du pétrole reculent.

Le baril de Brent de mer du Nord reculait de 1,04% à 83,97 dollars et celui de WTI américain de 1,20% à 80,93 dollars.

L'euro reculait de 0,08% à 1,0885 dollar pour un euro. Le bitcoin montait de 1,49% à 64.729 dollars.

CROISSANCE

Le FMI confirme ses attentes pour l'économie mondiale pour 2024 à 3,2%

Le Fonds monétaire international (FMI) a maintenu inchangée mardi sa prévision de croissance mondiale pour 2024 à 3,2%, anticipant notamment une amélioration de la croissance en Chine et en Inde, mais confirmant les précédentes anticipations pour les économies avancées.

Pour la troisième et dernière actualisation de son rapport annuel sur l'économie mondiale (WEO), le FMI a indiqué toujours s'attendre à une croissance de 3,2% pour 2024, améliorant légèrement sa prévision pour 2025 à 3,3%

(+0,1 point de pourcentage). Le Fonds avait d'ores et déjà révisé à deux reprises, en légère hausse à chaque fois, ses prévisions pour l'année en cours depuis la publication de la version initiale du rapport, en octobre dernier.

Malgré tout, la croissance mondiale reste sur une tendance de moyen terme historiquement basse, à peine supérieure à 3,2% depuis deux ans et pour les prochaines années en moyenne, loin des 3,8% observés sur la période 2000 à 2019, et plus encore le siècle dernier. Si les ten-

dances restent diverses entre les principales économies mondiales, l'institution basée à Washington souligne un rapprochement des perspectives à moyen terme parmi les économies avancées, du fait d'un ralentissement progressif de l'économie américaine combinée à une reprise de l'économie européenne à partir de 2025.

Du côté des pays émergents, le Fonds se montre plus optimiste qu'en mars dernier, tout particulièrement pour la Chine et l'Inde, qui voient tous deux leur croissance révisée

en hausse, alors que leurs économies restent soutenues par la demande intérieure et une hausse des exportations.

Pour la Chine, la révision est de 0,4 point, avec une croissance désormais attendue à 5%, alors que celle de l'Inde devrait atteindre 7%, améliorée de 0,2 point.

A l'inverse, les économies sud-américaines, Brésil et Mexique pourraient moins bien se comporter qu'initialement prévu, alors que la prévision pour la Russie reste inchangée, à 3,2% pour cette année.

PÉTROLE

Le Brent à 83,64 dollars le baril hier à Londres

Les prix du pétrole restaient atones mercredi après la publication de premières données hebdomadaires mitigées sur les stocks aux Etats-Unis, les investisseurs scrutant également de près la situation économique en Chine.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre perdait 0,11%, à 83,64 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en août restait stable à 80,76 dollars.

Mardi, l'API, la fédération américaine des professionnels du secteur, a fait état d'une baisse des réserves commerciales de brut d'environ 4,4 millions de barils la semaine dernière. Les stocks d'essence ont quant à eux monté de près de 400.000 barils et ceux de distillats ont grimpé de plus de 4,9 millions de barils.

Les analystes interprètent ce premier rapport hebdomadaire sur les réserves commerciales des Etats-Unis comme mitigé.

"Les données de l'API ne montrent pas vraiment l'effet de l'ouragan Beryl et de la fermeture de certaines infrastructures qui se trouvaient sur son chemin", ont-ils commenté.

Le rapport hebdomadaire sur l'état des stocks de pétrole de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) pour la semaine achevée le 12 juillet est attendu plus tard mercredi.

Les investisseurs restent par ailleurs attentifs à la situation économique en Chine.

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or au plus haut en attendant la future baisse des taux américains

L'or a dépassé mardi son précédent sommet historique, porté par l'anticipation d'une possible baisse des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) en septembre mais aussi par la crainte d'un gonflement des déficits américains.

Vers 20H30 GMT, l'once d'or grimpait de 1,86% à 2.466,70 dollars. Le prix du métal jaune dépasse ainsi son plus haut historique atteint en mai dernier, à 2.450,07 dollars l'once.

L'or préserve contre "le risque de la dette souveraine", a signalé M. Schlossberg ajoutant que l'once pourrait dépasser 2.500 dollars "et à partir de là rapidement monter à 3.000 dollars".

La devise américaine pour sa part s'affichait en légère hausse prenant 0,06% face à l'euro, à 1,0901 dollar.

Le billet vert profitait des chiffres des ventes au détail de juin, stables, là où les analystes tablaient sur une baisse de 0,4%, selon le consensus de Market-Watch.

Par ailleurs, la monnaie japonaise relâchait une partie de ses gains de la semaine dernière, perdant 0,21% face au billet vert, à 158,39 yens pour un dollar.

	Cours de mardi		Cours de lundi	
	20H30 GMT	21H00 GMT	20H30 GMT	21H00 GMT
EUR/USD	1,0901	1,0894		
EUR/JPY	172,66	172,20		
EUR/CHF	0,9742	0,9759		
EUR/GBP	0,8402	0,8401		
USD/JPY	158,39	158,06		
USD/CHF	0,8937	0,8958		
GBP/USD	1,2975	1,2968		

APS

VACANCES

Krikou rend visite à des enfants de la communauté nationale établie à l'étranger en vacances à Boumerdes

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a rendu visite à des enfants de la communauté nationale établie à l'étranger venus passer leurs vacances d'été dans la wilaya de Boumerdes, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Mme Krikou s'est rendue, lundi soir, au lieu de séjour de ces enfants dans la ville de Dellys, réputée pour ses belles plages et son antique Casbah, en vue de partager avec eux l'ambiance festive de la célébration de la Journée nationale de l'enfant et de la fête de Achoura.

Après avoir échangé avec ces enfants, la ministre a souligné que les

hautes autorités du pays "accordent un grand intérêt aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger", rappelant, à ce propos, "la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour les accueillir dans les meilleures conditions et leur permettre de passer des vacances inoubliables dans leur mère patrie, en tant que partie intégrante de cette nation qui

célèbre ces jours-ci la fête de l'indépendance et de la jeunesse".

Mme Krikou a estimé que les vacances d'été étaient l'occasion pour les enfants de la communauté nationale établie à l'étranger de "découvrir la beauté de leur pays" et de "prendre connaissance de la dynamique de développement enregistrée", a conclu le communiqué.

EDUCATION

Mostaganem: réhabilitation de 47 établissements scolaires en prévision de la rentrée des classes

Des travaux portant sur la rénovation et la réhabilitation de 47 établissements scolaires, tous cycles confondus, sont actuellement en cours à Mostaganem en prévision de la prochaine rentrée des classes, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

La même source a précisé que le wali, Ahmed Boudouh a supervisé, hier lundi, une réunion du Conseil exécutif local, où ont été passés en revue la situation des projets en cours et l'état des infrastructures dont la réception est prévue prochainement, de même que celles ciblées par cette

"vaste opération". L'enveloppe budgétaire allouée à cette opération ciblant 47 établissements des cycles primaire, moyen et secondaire, est évaluée à 252 millions de dinars, indique-t-on.

Les travaux engagés dans ce cadre portent sur la rénovation et la réhabilitation de 24 écoles primaires pour une enveloppe financière de 115 millions DA, 13 collèges d'enseignement moyen (67 millions DA) et 10 lycées (52 millions DA), outre l'équipement de trois autres infrastructures scolaires (aires de jeux) pour un montant de 18 millions DA, a précisé la même source.

Le secteur de l'éducation devra être consolidé lors de la prochaine rentrée (2024-2025) par 9 nouvelles infrastructures, dont 5 groupes scolaires, 3 CEM et 1 lycée, dont les travaux de réalisation affichent un taux d'avancement appréciable augurant leur réception et leur équipement dans les délais impartis pour accueillir dans les meilleures conditions les élèves qui y seront orientés, a-t-on souligné.

Par ailleurs, la prochaine rentrée des classes sera marquée également par la réception de 232 classes en extension relevant majoritairement du cycle primaire, outre 6 can-

titines scolaires et 2 demi-pensions, ont fait savoir les services de la wilaya.

Lors de la réunion, le premier responsable de l'exécutif local a exhorté les services concernés à accélérer la cadence des travaux afin de réceptionner les projets dans les délais contractuels et à veiller à leur équipement et à leur raccordement aux voies et réseaux divers (VRD).

La wali a, d'autre part, instruit les mêmes services à améliorer les conditions de scolarité, notamment celles inhérentes à la restauration, l'AEP et à la prime de scolarité destinée aux élèves issus des familles démunies.

ACHOURA

Mascara: lancement de la 2^{ème} édition des séances religieuses "Nafahat youm Achoura"

La deuxième édition d'une série d'assises (Jalassate) religieuses sous le slogan "Nafahat youm Achoura", a été lancée mardi à Mascara, à l'initiative de la direction des affaires religieuses et wakfs à l'occasion de la célébration de la fête d'Achoura.

La première journée de cette manifestation religieuse a été marquée par une séance de récitation collective du Coran, de madhis et de louanges par des talebs de zaouias et des imams de mosquées de la wilaya,

au niveau de la mosquée-pôle "El Imam Muslim" de la ville de Mascara.

A cette occasion, une causerie a été animée par le président du conseil scientifique de la wilaya, Saïd Hadri, qui a mis en exergue les vertus de la célébration de la journée de Achoura, appelant les citoyens à contribuer au succès de la 2^{ème} campagne du Fonds de la Zakat, dont le lancement coïncide avec cette fête religieuse. Le programme de ces assises de quatre jours comporte des

rencontres dans les mosquées de 16 dairas de la wilaya, des réceptions collectives du Coran, du Hadith et du madhi et un concours du meilleur récitant du Coran ciblant les adhérents des écoles coraniques implantées au niveau des mosquées, selon la direction du secteur.

Des activités religieuses et intellectuelles sont prévues au titre de cette manifestation dans plusieurs zaouias de la wilaya, a-t-on fait savoir.

ALIMENTATION EN EAU

Mise en service du transfert d'eau de Tichy-Haff vers Bouzguène

Le transfert d'eau à partir du barrage de Tichy-Haff de la wilaya de Bejaïa vers la commune de Bouzguène, destiné à améliorer l'alimentation en eau potable dans cette localité de la wilaya de Tizi-Ouzou, est entré en exploitation mardi, a-t-on appris auprès des services concernés.

Classée "point noir" en matière d'alimentation en eau potable, la commune de Bouzguène située à 70 km à l'extrême Est de Tizi-Ouzou, va bénéficier suite à la mise en service du transfert, dans un premier temps, d'un volume d'eau

supplémentaire de 2.000 m³/jour, ce qui permettra d'améliorer considérablement la dotation des habitants en eau, a-t-on noté.

Ce volume d'eau de 2.000 m³/jour qui sera augmenté ultérieurement, selon les services de la wilaya, s'ajoutera aux 2.300 m³ produits et distribué quotidiennement pour alimenter les foyers de la commune de Bouzguène.

La concrétisation et la mise en service du transfert d'eau Tichy-Haff/Bouzguène intervient en réponse à la demande des habitants des villages de Bouzguène

qui s'étaient organisés en coordination inter villageoise et avaient mené des démarches auprès des autorités compétentes pour faire aboutir le projet de renforcement de l'AEP dans la région.

Pour rappel, des mesures d'urgence ayant porté, entre autres, sur la réhabilitation de la source Adardar et la réalisation de forages supplémentaires ont été engagées par les autorités concernées.

Les services de la wilaya ont rassuré que les efforts se poursuivent afin de concrétiser les opérations inscrites

au profit de Tizi-Ouzou au titre du programme spécial et d'urgence dont elle a bénéficié, dans le but de garantir une alimentation en eau potable régulière des populations.

A rappeler que la wilaya a bénéficié d'un programme spécial et d'urgence, financé à hauteur de 1,770 milliard de DA, comportant une série de projets visant à améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) dans plusieurs communes notamment celle enregistrant des déficits en la matière à l'instar des localités de la partie sud-ouest de la wilaya.

PÊCHE AU CORAIL

Prise de mesures nécessaires pour la reprise de l'activité (ministre)

Le ministre de la Pêche et des productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé lundi à Alger, que les mesures nécessaires pour la réouverture de l'exploitation de l'activité de la pêche au corail rouge en Algérie ont été prises.

S'exprimant lors d'un point de presse animé, en marge de la cérémonie de clôture de l'année pédagogique 2023-2024 des instituts et écoles relevant de son secteur, le ministre a indiqué que "toutes les mesures liées à l'exploitation du corail rouge ont été prises en prévision de la réouverture dans les meilleurs délais de cette activité".

Dans les détails, M. Badani a ajouté que 10 superficies ont été choisies à travers le pays pour la pêche au corail avec l'exploitation chaque année de deux superficies sur les dix sectionnées et la mise en repos pendant 5 ans de chaque superficie exploitée pour permettre au corail de se développer et assurer une exploitation durable de cette richesse.

Il a également souligné que toutes les démarches liées aux équipements et contrôle ont été également entreprises, dont un volet en coordination avec le ministère de la Santé.

"Des commissions de wilayas, dans le cadre de cette activité ont été installées à El Tarf, Annaba, Skikda et Jijel", a-t-il encore expliqué.

Mettant en avant l'apport de la pêche au corail sur l'économie locale et nationale, le ministre a relevé que cette activité génèrera au trésor publics un montant de 160 millions de dinars par an et permettra également de créer 400 postes d'emploi direct et 900 autres indirects, "depuis El kala, à l'extrême est du pays jusqu'à Tlemcen, à l'extrême ouest".

Sur un autre chapitre, M. Badani a mis en avant la "nouvelle étape" inaugurée par le secteur de la pêche avec la participation de ses inspecteurs, pour la première fois, à l'opération internationale conjointe d'inspection du thon rouge en Méditerranée.

Il a dans ce sens salué l'effort consenti pour former une équipe d'inspecteurs professionnels et éligibles à l'international, affirmant que cette démarche permet "d'acquiescer une expérience et une notoriété aux cadres du secteur et offre à l'Algérie une occasion pour se repositionner dans le cadre de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT)".

S'agissant de l'année pédagogique 2023-2024 du secteur de la pêche, le ministre a fait savoir que le nombre d'agriculteurs formés en aquaculture intégrée a atteint au cours de la saison, plus de 4.400 apprenants avec une hausse de 55% comparée à la saison dernière.

"Cette hausse reflète la volonté des agriculteurs à intégrer la filière de l'aquaculture en eau douce, notamment l'élevage de la tilapia", a-t-il déclaré, rappelant les mesures incitatives et les avantages fiscaux mis en place par le Gouvernement pour encourager l'élevage de la tilapia et développer une production halieutique durable et diversifiée.

Relevant l'intérêt qu'accorde son département à la formation spécialisée, M. Badani a indiqué que pas moins de 15.567 apprenants ont fréquenté les 9 établissements de formation du secteur au cours de cette saison pédagogique avec une augmentation de 20% par rapport à l'année précédente.

Le ministre qui a salué l'ensemble des enseignants et personnel administratif et pédagogique du secteur pour leur "créativité et engagement" a relevé le lancement d'un programme de formation des formateurs en entrepreneuriat et innovation, ainsi qu'un incubateur de projets innovants.

Au cours de cette cérémonie, de nouveaux diplômés, des cadres et retraités du secteur ont été honorés.

MÉTÉO

Chine : trafic interrompu par des éboulements et des glissements de terrain dans le nord-ouest

Des pluies torrentielles ont provoqué des éboulements et des glissements de terrain le long des routes, entraînant des perturbations du trafic à Baoji, dans la province chinoise du Shaanxi (nord-ouest), ont annoncé mercredi les autorités locales.

Le trafic sur certaines sections de deux voies et d'une autoroute à Baoji a été interrompu, mais aucune victime n'a été signalée jusqu'à présent.

De mardi à 06H00 à mercredi à 06H00, Baoji a reçu des précipitations moyennes de 67,4 mm, la plus forte précipitation enregistrée atteignant 209 mm, selon l'observatoire météorologique du Shaanxi.

La province a activé une réponse d'urgence de niveau IV aux inondations mercredi à 07H00, tandis que Baoji a émis une alerte de crue soudaine mardi à 20H00.



Des mesures d'urgence dans le centre et le nord-ouest du pays

La Chine a déclenché mercredi des mesures d'urgence dans les provinces du centre et du nord-ouest du pays, ont rapporté des médias.

La Commission nationale chargée de la réduction des catastrophes a déclenché une réponse d'urgence de niveau IV aux inondations provoquées par de fortes pluies dans la province du Henan, selon l'agence de presse Chine Nouvelle.

Elle a également envoyé une équipe pour guider et aider les au-

torités locales dans leurs opérations de secours et de sauvetage, afin de répondre aux besoins fondamentaux des habitants affectés.

De mercredi à samedi, de fortes pluies et des pluies torrentielles sont attendues dans le sud et le sud-ouest du Shaanxi.

Pour répondre à cette situation, le Centre national de contrôle des inondations et de lutte contre la sécheresse a déclenché une réponse d'urgence de niveau IV dans la province.

Par ailleurs, le Centre météoro-

logique national de Chine a renouvelé mercredi une alerte orange, le deuxième niveau le plus élevé dans le système d'alerte météorologique à quatre niveaux du pays, pour des orages à 10 heures, indiquant que de fortes précipitations sont attendues dans plusieurs régions du pays.

Selon la même source, de mercredi, à 14h00, à jeudi, à 14h00, des pluies diluviennes devraient frapper certaines zones dans le Sichuan, le Shaanxi, le Henan, le Shandong, l'Anhui et le Jiangsu.

GRÈCE

L'Acropole d'Athènes ferme partiellement en raison d'une nouvelle vague de canicule



L'Acropole d'Athènes va fermer au public mercredi aux heures les plus chaudes de la journée, pour la deuxième fois en un peu plus d'un mois,

en raison d'une nouvelle vague de canicule en Grèce, a annoncé le ministère de la Culture.

"En raison des prévisions (météo) de tempé-

ratures élevées, le site de l'Acropole doit fermer de 12H00 à 17H00 locales" (09H00 GMT à 14H00 GMT), selon un bref communiqué ministériel.

Selon le service de météorologie nationale EMY, le mercure va grimper à plus de 43 degrés Celsius dans certaines régions de la Grèce continentale, notamment dans le centre et le sud du pays.

En Attique, la région autour d'Athènes, la température au milieu de la journée devrait atteindre les 40 degrés Celsius, selon la même source.

Monument emblématique antique et site le plus visité de Grèce, l'Acropole d'Athènes avait déjà dû fermer au

public deux jours d'affilée aux heures les plus chaudes à la mi-juin quand la Grèce avait subi une vague de chaleur particulièrement précoce. Pays méditerranéen coutumier des canicules, la Grèce a enregistré mardi pour la neuvième journée consécutive des températures supérieures à 40 C dans plusieurs régions, selon météo.gr, le site de l'Observatoire national d'Athènes.

Le pic de cette canicule est attendu mercredi et jeudi, selon les météorologues.

La Protection civile a mis en garde mercredi contre le "risque très élevé" d'incendies dans plusieurs régions du pays, dont l'Attique.

CHILI

Cinq morts et sept blessés dans une fusillade en pleine fête

Cinq personnes ont été tuées et sept blessées mardi dans une fusillade survenue lors d'une fête organisée au nord-ouest de Santiago, au Chili, ont annoncé les autorités.

Quatre hommes et une femme sont morts, selon un bilan des autorités. Le colonel de police Gabriel Villanueva a fait état d'une "altercation", sans donner plus de détails.

Les victimes participaient à une fête à Lampa, ville de la région métropolitaine de la capitale Santiago.

La majorité des témoins étaient des étrangers, a indiqué la police, sans préciser leur nationalité. Le président Gabriel Boric a accusé le crime organisé d'être responsable.

"C'est gravissime et profondément troublant. Je veux être très clair et dire qu'ici, depuis l'Etat du Chili, nous ne permettons pas que le crime organisé gagne la bataille", a-t-il déclaré devant la presse.

Bien que le Chili soit l'un des pays d'Amérique latine les moins dangereux, la sécurité reste la principale préoccupation des habitants, montrent les enquêtes d'opinion.

Le Chili a connu en fin de semaine dernière une inhabituelle série d'assassinats, avec la mort de dix personnes dont quatre mineurs.

PÉROU

Au moins 26 morts lors de chute d'un autocar dans un ravin (Nouveau bilan)

Au moins 26 personnes ont été tuées et 14 blessées mardi matin quand l'autocar qui les transportait a fait une chute de 200 mètres dans un ravin dans le sud du Pérou, selon un nouveau bilan des autorités revu à la hausse.

L'autocar assurait une liaison entre Lima et la région andine d'Ayacucho lorsque, pour une raison encore indéterminée, il a basculé dans le vide.

"Un dernier bilan fait état de 26 personnes mortes et 14 blessées", a indiqué le colonel Jhonny Valderrama, chef de la division des autoroutes.

Il avait fait état auparavant de 21 morts et 20 blessés. "La zone est difficile d'accès pour les secours", a-t-il souligné, indiquant qu'une "enquête est en cours pour déterminer la cause de l'accident".

Un autre accident d'autocar survenu sur cette même route qui relie la côte pacifique au sud andin du Pérou avait fait 17 morts en mai dernier. Selon le ministère des Transports, 3.138 personnes ont péri en 2023 dans 87.172 accidents de la circulation dans le pays.

FRANCE

Aéroports parisiens : levée d'un préavis de grève après un accord sur une prime JO

Les syndicats du gestionnaire des aéroports parisiens ADP ont levé leur préavis de grève pour mercredi après un accord avec leur direction sur le versement d'une prime liée aux Jeux olympiques (JO) de Paris.

"Un accord majoritaire a été conclu aujourd'hui 16 juillet entre trois organisations syndicales représentatives et la direction d'ADP SA. En conséquence de cet accord, le préavis de grève du 17 juillet est levé", a indiqué la direction, dans un communiqué.

"On lève le préavis de grève, il y a un accord majoritaire" parmi les syndicats qui avaient déposé ce préavis, a confirmé aux médias le secrétaire général du syndicat CFDT d'ADP, Rachid Eddajdj.

Selon la direction, "cet accord prévoit le versement d'une prime uniforme pour chacun des collaborateurs d'ADP SA", l'une des revendications des syndicats ayant lancé ce mouvement social à 10 jours de l'ouverture des JO et en pleine période de pointe estivale pour les plateformes parisiennes de Roissy-Charles-de-Gaulle et Orly. En outre, "des primes particulières sont prévues pour les collaborateurs volontaires à l'accueil des délégations olympiques et la gestion de leurs bagages, ainsi que pour les collaborateurs opérationnels sur tableau de service", a rappelé ADP, contrôlé à 50,6% par l'Etat français.

CÔTE D'IVOIRE

Au moins 6 morts dans le chavirement d'une pirogue dans le sud du pays

Une pirogue transportant des villageois a chaviré dans le village d'Atéhou dans le département d'Agboville (sud), à 60 km d'Abidjan en Côte d'Ivoire, faisant au moins six morts, a confié mardi une source sécuritaire.

Une famille revenait de son champ vendredi dernier lorsqu'elle a décidé de traverser la rivière en pirogue, une pratique courante dans cette localité. Au cours de la traversée, le pilote de la pirogue a perdu le contrôle et

l'embarcation a chaviré, entraînant tous les passagers dans l'eau profonde. Les six membres d'une même famille n'ont pu résister au courant, malgré leurs efforts pour rester à la surface.

APS

PARAMÉDICALE

La formation a connu un développement notable devenant une formation supérieure



Le secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, a affirmé à Sétif que la formation paramédicale a connu ces dernières années un développement notable à travers les réformes lancées en 2011 du cursus devenue une formation supérieure.

Présidant à la salle "The Dome" une cérémonie en l'honneur des stagiaires majors des promotions 2024 (34 diplômés dans 14 spécialités) des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale, M. Talhi a indiqué que les textes organisationnels promulgués dernièrement consacrent le couronnement de ce cursus par des diplômes supérieurs permettant à leurs titulaires de décrocher un emploi dans le secteur de la santé et de poursuivre leur formation comme le souhaitent les personnels paramédicaux.

Il a ajouté que "tous les gestionnaires des établissements de formation paramédicale et sages-femmes ont bénéficié de la régularisation de leurs situations après la promulgation de ces textes organisationnels générant une situation de stabilité favorable à l'amélioration de la qualité de la formation", soulignant que le ministre de la Santé accorde un intérêt majeur pour les ressources humaines et la qualité de la formation et rappelle à chaque occasion la nécessité de développer leurs compétences et d'en favoriser l'évolution de leur parcours de formation et professionnel.

De son côté, la directrice de la formation au même ministère, Mme Linda Khoualed, a relevé que les établissements de santé du pays seront renforcés cette année de plus de 7.610 agents paramédicaux dans 12 spécialités et de 970 sages-femmes ayant suivi des programmes de formation adaptés à l'évolution scientifique et technologique et aux objectifs tracés par le ministère de tutelle accordant la priorité au malade.

"Nous avons tenus à garantir une distribution équitable et équilibrée de ce produit afin d'éviter les disparités dans la qualité de la formation et dans les conditions de prise en charge des malades à l'échelle nationale", a-t-elle ajouté.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités locales, des directeurs des instituts nationaux de formation paramédicale supérieure et les cadres du secteur de plusieurs wilayas ainsi que les proches des stagiaires honorés dont 14 paramédicaux et 20 sages-femmes répartis sur 14 spécialités ayant obtenu une licence dans les sciences paramédicales et master dans la spécialité de sage femme.

La représentante de la promotion sortante, Hana Oumsaad Touati de l'institut national de formation supérieure paramédicale de Sétif, lauréate de la première place à l'échelle nationale dans la spécialité d'infirmière de la santé publique avec une moyenne de 18,22, a salué la qualité de formation reçue et la disponibilité de la promotion à rejoindre "l'armée des blouses blanches". Des chansons polyphoniques ont été exécutées à l'occasion par la troupe de l'institut national de formation supérieure paramédicale de Sétif outre la découpe de la tarte de la promotion sortante et la prise de photo de groupe avec le secrétaire général et la directrice de la formation au ministère de la Santé.

APS

ALGÉRIE - ETATS UNIS Signature d'une convention entre la Faculté de Pharmacie d'Alger et "Iqvia Algérie"

Une convention de partenariat a été signée, mardi à Alger, entre la Faculté de Pharmacie d'Alger et "Iqvia Algérie", filiale du leader mondial en consulting et données en santé, portant sur le renforcement de la qualité de la formation et l'orientation professionnelle des étudiants de cet établissement.



La convention a été signée par le doyen de la Faculté de Pharmacie, Pr Réda Djidjik, et le Directeur Sénior et Général manager d'"Iqvia" pour la région NEW Afrique (Nord-Est-Ouest), Hocine Mahdi, en présence du responsable d'"Iqvia Algérie", Rafik Zenati, du vice-président Sénior et Général manager pour la région Afrique, Moyen-Orient et Asie du Sud (AMESA) de la compagnie américaine, Paterne Lane,

ainsi que des cadres et enseignants de la Faculté. A l'issue de cette signature, qui sera effective dès septembre prochain, le professeur Djidjik a souligné que cette convention "aidera les étudiants dans leurs projets à venir, en particulier ceux en Master", mettant en avant "la stratégie de la Faculté consistant à s'ouvrir au monde socio-économique".

"Cette convention a un double intérêt pour nous", a-t-il dit, précisant

qu'elle permettra d'aider les étudiants, notamment en pharmaco-économie dans leurs thèses, et d'identifier parmi eux de futurs talents qui rejoindront les différents secteurs". De son côté, M. Zenati, a indiqué que ce partenariat devra permettre aux étudiants en pharmacie l'expertise d'Iqvia, de sorte à ce que "les futures compétences puissent apporter un plus au développement du domaine de la pharmacie".

BATNA

Inscription d'un projet pour la réalisation d'un nouveau CHU (responsable)

Le secteur de la santé de Batna vient de bénéficier de l'inscription d'un projet de réalisation d'un nouveau Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'une capacité de 500 lits, a indiqué le wali, Mohamed Benmalek. Dans une déclaration à la presse, le wali a affirmé lundi-soir, le lancement dans les plus proches délais de l'étude de ce projet qui, a-t-il dit, vient "satisfaire les demandes de la population de la wilaya de sorte à consolider les structures sanitaires locales et améliorer les conditions de prise en charge des malades de la wilaya et ceux d'autres wilayas". La wilaya de Batna a bénéficié d'une levée de gel sur le projet de réalisation



d'un stade de 30.000 places et celui de son raccordement à l'autoroute Est-ouest via Chelghoum Laid (Mila), a souligné le wali qui a fait état de l'octroi de 150 millions

DA pour le raccordement du nouvel institut paramédical aux divers réseaux. Ouvert en 1977 en tant qu'hôpital, l'actuel CHU de Batna a été élevé au rang de Centre hospi-

talo-universitaire en 1986. Il a bénéficié au cours des deux dernières années de plusieurs opérations d'extension et de réhabilitation de nombre de ses services.

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 38.794 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 38.794 martyrs et 89.364 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mercredi les autorités palestiniennes de la Santé.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 4 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 81 martyrs et 198 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter



secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Agressions sionistes contre Ghaza : situation critique des femmes enceintes (ONU)

Les Nations Unies ont mis en lumière mardi la situation critique dans laquelle se trouvent des milliers de femmes palestiniennes enceintes, notamment les difficultés croissantes d'accès à des "soins vitaux" en raison des déplacements forcés dans la bande de Ghaza, en proie à des agressions barbares sionistes depuis neuf mois.

"Les femmes enceintes de Ghaza ont de plus en plus de mal à accéder aux soins vitaux dont elles ont besoin en raison des déplacements répétés, de l'insécurité et des attaques contre les établissements de santé, auxquels s'ajoutent des coûts de transport inabordable et l'absence de services d'ambulance", a indiqué le Bureau de Coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), dans son dernier rapport sur la situation humanitaire dans l'enclave palestinienne.

Selon l'agence des Nations Unies

chargée des questions de santé sexuelle et reproductive (UNFPA), à l'heure actuelle, les soins obstétricaux d'urgence et les soins aux nouveau-nés ne sont disponibles que dans 11 hôpitaux et hôpitaux de campagne. Comme pour aggraver les choses, la pénurie de carburant entrave le fonctionnement des couveuses néonatales et d'autres équipements vitaux.

Sur la base d'informations, l'UNFPA a ajouté que certains accouchements d'urgence "ont lieu dans des tentes sans soutien médical".

La pénurie d'eau et le manque de médicaments pour la santé maternelle exposent également les femmes enceintes et allaitantes à divers risques, les médecins continuant à faire état d'un nombre croissant de bébés prématurés et de faible poids à la naissance, qui sont des indicateurs courants de malnutrition sévère aggravée par le stress,

la peur et l'épuisement. Ces difficultés croissantes interviennent alors que les Nations Unies estiment que quelque 30.000 femmes enceintes souffrent de faim aiguë à Ghaza, alors que plus de 10.000 sont "au bord de la famine", et près de 7.000 connaissent déjà des "conditions de famine".

En outre, 155.000 femmes enceintes et allaitantes ont "un besoin urgent", d'une aide alimentaire accrue et de suppléments nutritifs dans l'enclave palestinienne, selon l'UNFPA.

Depuis octobre dernier, la guerre génocidaire sioniste contre Ghaza a fait 38.712 martyrs et au moins 89.166 blessés, selon le dernier bilan des autorités sanitaires palestiniennes, laissant également de vastes étendues de l'enclave en ruines, et sous un blocus paralysant la fourniture de nourriture, de l'eau potable et de médicaments.

TCHAD

Six cas suspects de variole du singe signalés

Le ministère tchadien de la Santé publique a publié mardi un communiqué annonçant six cas suspects de variole du singe dans le pays. Ces cas suspects ont été signalés dans six districts sanitaires du pays, mais à ce jour, aucun cas n'a encore été enregistré, indique le communiqué.

Le document présente les signes de cette maladie qui se manifeste par de la fièvre, des céphalées, de la fatigue, une augmentation du volume des ganglions, des douleurs musculaires ou encore une éruption cutanée généralisée. Le ministère invite les populations à déclarer toute personne présentant des signes pour éviter toute éventuelle propagation de la maladie.

OMS

"Il est essentiel d'avoir immédiatement accès au Soudan afin d'éviter un désastre sanitaire"

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a appelé mardi à un accès "immédiat" au Soudan, mettant en garde contre une "catastrophe humanitaire en cours" qui doit être endiguée.

"Il est essentiel d'avoir immédiatement accès au Soudan afin d'éviter un désastre sanitaire", a déclaré par liaison vidéo Shible Sahbani, représentant de l'OMS au Soudan, lors d'une réunion d'information de l'ONU à Genève.

"Il est urgent d'agir et d'instaurer un cessez-le-feu pour contenir la catastrophe humanitaire en cours", a déclaré Sahbani, avertissant que sans action urgente "la situation qui se détériore rapidement au Soudan, pourrait devenir incontrôlable et favoriser la propagation incontrôlée des maladies, de la malnutrition et des traumatismes, avec un impact sur des générations entières de la population soudanaise".

Rappelant qu'il s'est rendu au Tchad la semaine dernière dans le cadre d'une mission de haut niveau de l'OMS pour les régions de la Méditerranée orientale et de l'Afrique, il a souligné que les besoins constatés au Tchad "reflètent ce que j'ai vu chez les personnes déplacées au Soudan - c'est troublant, c'est même déchirant".

Près de 13 millions de personnes sont aujourd'hui déplacées au Soudan, dont plus de 10 millions sont dispersées à l'intérieur du pays et quelque 2 millions ont trouvé refuge dans les pays voisins.

Les Etats du Darfour, du Kordofan, de Khartoum et d'Al Gezira sont pratiquement coupés de l'aide humanitaire et sanitaire en raison des combats incessants, a-t-il ajouté.

Selon le représentant, la situation au Darfour est "particulièrement alarmante" car dans des endroits comme El Fasher, "plus de 800 000 personnes sont assiégées - sans accès à la nourriture, aux soins de santé et aux fournitures médicales - les blessés ne peuvent pas recevoir les soins urgents dont ils ont besoin, les enfants et les femmes enceintes et allaitantes sont affaiblis par une situation de grave insécurité alimentaire". Sahbani a également attiré l'attention sur l'énorme déficit de financement, indiquant que le plan de réponse humanitaire pour le Soudan n'est financé qu'à 26 % et le plan de réponse sanitaire à 36 %.

"Nous avons besoin d'une action urgente pour combler ce fossé", a-t-il déclaré. Le conflit au Soudan a éclaté en avril 2023, lorsque le général Abdel Fattah al-Burhan et le commandant des Forces de soutien rapide (FSR), Mohamed Hamdan Dogolo se sont opposés sur la question de savoir si les FSR devaient être intégrées au sein des forces armées.

Le conflit a fait près de 16 000 morts, déplacé des millions de personnes et provoqué une crise humanitaire dévastatrice dans le pays, selon les données de l'ONU.

PALUDISME

Le Soudan du Sud lance une campagne de vaccination dans six Etats

Le Soudan du Sud a lancé mardi une campagne de vaccination contre le paludisme dans 28 comtés de six Etats du pays.

La ministre de la Santé, Yolanda Awel Deng, a indiqué que le vaccin contre le paludisme ciblerait les enfants âgés de 18 mois à cinq ans dans 28 comtés du Bahr el Ghazal du Nord, du Bahr el Ghazal de l'Ouest, de Warab, de l'Equatoria central, du Jonglei et de l'Equatoria de l'Est. "Mal-

gré nos efforts constants, le paludisme continue de représenter une grave menace pour notre pays. Chaque année, nous sommes confrontés à environ 2,8 millions de cas et 6.680 décès, soit 7.630 cas et 18 décès par jour", a souligné Mme Deng à Juba, la capitale du Soudan du Sud.

La campagne de vaccination a été lancée après que le gouvernement a reçu, le 31 mai, 645.000 doses du vaccin R21 contre le paludisme de la part de

Gavi, l'Alliance du vaccin. La ministre a fait remarquer que le paludisme continuait à peser sur les communautés, menaçant particulièrement les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans.

Les Etats ciblés ont été sélectionnés en raison de la forte prévalence du paludisme, a expliqué Mme Deng, affirmant que son ministère avait pour objectif de vacciner environ 265.897 enfants au cours

de la première phase de vaccination.

Hamida Lasseko, représentante du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au Soudan du Sud a indiqué que "nous savons que plus de 260.000 enfants africains de moins de cinq ans meurent chaque année du paludisme, et le Soudan du Sud porte un fardeau disproportionné avec des taux d'infection et de mortalité alarmants", a noté Mme Lasseko.

TANZANIE

La FAO donne des vaccins contre la peste bovine à la Tanzanie pour améliorer la santé du bétail

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a fait don mardi de 3,9 millions de doses de vaccin contre la peste bovine destinées à des chèvres et moutons de Tanzanie.

Stella Kiambi, coordinatrice nationale des projets de résistance antimicrobienne au sein de la FAO, a remis ces doses de vaccin à Riziki Shemdoe, secrétaire permanent du

ministère tanzanien de l'Elevage et de la Pêche, lors d'une réunion d'experts de la santé animale à Arusha, ville du nord de la Tanzanie.

La FAO soutiendra le gouvernement tanzanien dans sa campagne de vaccination du bétail qui aura lieu dans ce pays plus tard dans l'année, a déclaré Mme Kiambi.

Le gouvernement a alloué 28 milliards de shillings tanzaniens (envi-

ron dix millions de dollars américains) pour la vaccination du bétail dans ce pays, a indiqué M. Shemdoe.

Selon le recensement national par échantillonnage de l'agriculture 2019-2020, la Tanzanie comptait 33,9 millions de têtes de bétail, 24,5 millions de chèvres, 8,5 millions de moutons, et 87,7 millions d'animaux de volaille.

CRU OU CUIT

Qu'est-ce qui est le plus sain ?

Manger les fruits et légumes crus ou cuits n'est pas seulement une question de goût. Le profil nutritionnel d'un même aliment varie en effet en fonction de son mode de préparation. Teneur en vitamines, digestibilité, le diététicien-nutritionniste Raphaël Gruman vous dit tout sur les avantages et les inconvénients des deux modes de consommation.

ON PROFITE DE LA VITAMINE C
Vitamine, y es-tu ? Côté micronutriments, l'une des principales différences entre un légume ou fruit cru ou cuit est sa teneur en vitamine C (Soutien de l'immunité, anti-fatigue, antioxydant...). Elle est très sensible à la cuisson, pointe Raphaël Gruman, diététicien-nutritionniste. Ce qui n'est pas le cas des autres vitamines, comme le bêta-carotène par exemple. "Pour qu'un fruit ou légume soit au top de sa teneur en vitamine C, il ne suffit pas pour autant de le consommer cru. Il doit également être extra frais (pas de séjour long au réfrigérateur, avant ou après achat) et décongeler très rapidement après avoir été préparé (râpé, pelé, pressé...). Enfin, tous les fruits et légumes crus ne sont pas non plus des champions de la vitamine C, même s'ils possèdent d'autres atouts.

ON DIGÈRE LES FIBRES
Consommés crus, les fruits et légumes affichent une plus haute teneur en fibres insolubles. Ces dernières agissent de concert avec les fibres solubles pour soutenir le transit intestinal. À nous, le ventre plat ? Pas forcément. Car les crudités peuvent être mal tolérées en cas de sensibilité intestinale ou de côlon irritable, et provoquer des crampes abdominales, des ballonnements, voire des diarrhées. La cuisson peut alors avoir un réel intérêt. "Elle agit sur les fibres insolubles en les ramollissant, ce qui les rend plus faciles à digérer", précise notre expert. Il reste cependant possible d'adapter sa sensibilité (non pathologique) aux fibres insolubles, en augmentant très progressivement la quantité de crudités dans l'assiette et en favorisant en parallèle la consommation d'aliments probiotiques (yaourt...). Ces derniers permettent de rééquilibrer la flore intestinale afin d'espérer à terme une

meilleure digestion des fibres.
LES TOMATES : CRUES OU CUITES ?
La tomate crue est plus hydratante que la tomate cuite, dont une grande partie de l'eau s'est évaporée au cours de sa cuisson. À portion égale, elle est ainsi moins calorique. Crue, la tomate contient également un peu de vitamine C. La tomate cuite contient duycopène, une molécule antioxydante potentialisée par la chaleur : la cuisson la rend bio disponible, c'est-à-dire assimilable par l'organisme. Ce caroténoïde aide à lutter contre les radicaux libres, responsables du vieillissement cellulaire et intervient également dans la prévention de certains cancers (féminins, notamment). La peau de la tomate pouvant être indigeste, il est préférable de la retirer avant cuisson (après avoir ébouillanté puis rafraîchi la tomate).

LES POIVRONS : CRUS OU CUITES ?
Crus : contrairement au poivron vert, les poivrons rouges et jaunes sont très riches en vitamine C, une vitamine sensible à la chaleur. Si l'on souhaite en profiter, mieux vaut les consommer crus. Cuit : il est possible de gagner en digestibilité en rôtissant les poivrons au four afin de retirer leur peau et ramollir leurs fibres. Les poivrons sont moins riches en vitamine C que consommés crus, mais conservent leur teneur en bêta-carotène, une vitamine intéressante pour notre peau.
LES CAROTTES : CRUS OU CUITES ?
Crus : pour les légumes riches en glucides -tels que la carotte et la betterave -, la notion d'index glycémique est à prendre en compte. Il est plus bas lorsque l'on consomme ces aliments crus. Consommée en crudité, la carotte possède également un pouvoir de



satété plus élevé.
Cuites : les fibres solubles de la carotte cuites sont plus douces. Elles possèdent une capacité à absorber l'eau qui est intéressante en cas d'épisode de diarrhée (gastro-entérite, turista).
LES RAISINS : CRUS OU CUITES ?
Crus : myrtilles, groseille, casis, framboises, affichent une bonne teneur en vitamine C, antioxydant. Il est intéressant de les consommer crus, pour en profiter. On les déguste telles qu'elles ou légèrement écrasées, sur un yaourt grec ou de soja, ou avec du chèvre frais.
Cuites : la cuisson permet de diminuer le taux d'acidité de ces fruits. C'est une option intéressante si l'on souffre d'algèbre d'estomac. Le pouvoir antioxydant des anthocyanes (pigments contenus dans la peau des cassis et myrtille notamment) n'est pas impacté par

l'on est sensible ou sujet aux ballonnements.
LES HARICOTS : CRUS OU CUITES ?
Crus : myrtilles, groseille, casis, framboises, affichent une bonne teneur en vitamine C, antioxydant. Il est intéressant de les consommer crus, pour en profiter. On les déguste telles qu'elles ou légèrement écrasées, sur un yaourt grec ou de soja, ou avec du chèvre frais.
Cuites : la cuisson permet de diminuer le taux d'acidité de ces fruits. C'est une option intéressante si l'on souffre d'algèbre d'estomac. Le pouvoir antioxydant des anthocyanes (pigments contenus dans la peau des cassis et myrtille notamment) n'est pas impacté par

la cuisson.
HARICOTS VERTS ET AUBERGINES : ON NE LES MANGE JAMAIS CRUS
"À l'état cru, les haricots et les aubergines contiennent une molécule toxique pour le fœtus, avertit notre expert. La cuisson l'inactive et rend ainsi ces légumes comestibles, mais perdent en intérêt nutritionnel. Il est préférable de les consommer crus, pour en profiter. On les déguste telles qu'elles ou légèrement écrasées, sur un yaourt grec ou de soja, ou avec du chèvre frais.
Cuites : la cuisson permet de diminuer le taux d'acidité de ces fruits. C'est une option intéressante si l'on souffre d'algèbre d'estomac. Le pouvoir antioxydant des anthocyanes (pigments contenus dans la peau des cassis et myrtille notamment) n'est pas impacté par

Le brocoli, l'ennemi des cellules cancéreuses

Légume star de l'alimentation anticancer avec ses cousins les choux, il renferme des composés que l'on pourrait presque qualifier de magiques... Aujourd'hui vedette des régimes alimentaires santé qu'il se respecte, le brocoli est pourtant resté longtemps inconnu en dehors de ses pays d'origine, la Grèce et l'Italie du Sud. Il fallut d'ailleurs attendre le mariage de Catherine de Médicis avec Henri II, au début du XVI^e siècle, pour le voir apparaître en France sous le nom d'asperge italienne. Et c'est de la même façon, avec les migrants qu'il a débarqué aux États-Unis, où il est actuellement l'un des légumes verts les plus populaires, explique le Dr Richard Béliveau dans son livre "Les Aliments anticancer" (éd. Flammarion).

LE BROCOLI STAR DE LA PRÉVENTION DU CANCER
Comme tous les aliments de la famille des brassicacées (choux, navet, cresson...), anciennement nommés crucifères, le brocoli contient des composés phytochimiques, les glucosinolates, qui, sous l'action d'une enzyme (la myrosinase), sont transformés en isothiocyanates, des molécules qui empêchent les substances cancérogènes de provoquer des dommages aux cellules. De nombreuses études ont démontré que la consommation régulière de brocoli pourrait abaisser le risque de cancer colorectal, de l'estomac, du poumon, de la prostate et du sein.

LE BROCOLI, PROTECTEUR DU COEUR ET DES ARTICULATIONS
Particulièrement riche en vitamine C (27 mg pour 100 g de brocoli après cuisson), qui contribue à la formation normale de collagène pour assurer le bon fonctionnement des vaisseaux sanguins, il a prouvé son rôle dans la bonne santé cardio-vasculaire à condition toutefois d'en consommer au moins 3 portions par semaine. Grâce au sulforaphane qu'il renferme, il prend soin de nos artères car ce composé soutire locally les enzymes à l'origine de l'usure du cartilage et freine le processus inflammatoire, à noter que ce composé sulfuré est également efficace contre les ulcères gastriques puisqu'il détruit l'hélicobacter pylori, une bactérie à l'origine de nombreux ulcères.

LE BROCOLI, AMI DES FEMMES ENCEINTEES ET DE L'IMMUNITÉ
Excellente source de vitamine B9 (folates), il devrait enfin occuper une place de choix dans l'alimentation des femmes en âge de procréer ou enceintes, puisque cette vitamine assure le bon développement du fœtus en début de grossesse. Des folates vraiment intéressants, puisqu'ils contribuent également à la synthèse des acides aminés et à la formation normale du sang. Enfin, ils sont riches en sélénium, un minéral qui aide à réduire la fatigue. Autant de raisons de trouver le brocoli top chou !

SES ATOUTS SANTÉ
• Une arme anticancer Ses composés phytochimiques, les glucosinolates, ont démontré leur puissance dans la diminution du risque de développer plusieurs cancers.
• Sa vitamine C, dont l'apport est important lorsqu'il est cru, en fait un allié contre les maladies cardio-vasculaires pour soutenir les défenses immunitaires.
• Ses folates sont essentiels à la bonne santé du fœtus en début de grossesse. Son apport : 35 mg pour 100 g de légumes ; 3,9 mg d'lipides ; 0,4 g de glucides ; 1,4 g de fibres ; 3,4 g

3 portions de légumes et 2 portions de fruits par jour : c'est ce que la Fédération américaine de cardiologie conseille comme combinaison optimale pour vivre plus longtemps et en meilleure santé. La recommandation nutritionnelle de "5 fruits et légumes par jour" relayée en France par le Programme national nutrition santé (PNNS) est en effet souvent appliquée de façon déséquilibrée, en optant pour 4 fruits et une seule petite portion de légumes, par exemple. "Les consommateurs reçoivent probablement des messages incohérents sur ce qui définit l'apport quotidien optimal en fruits et légumes, comme la quantité recommandée, et les aliments à inclure et à éviter" déclare le Dr Dong Wang, épidémiologiste et nutritionniste au Brigham and Women's Hospital de Boston (États-Unis). Ce dernier a analysé deux études américaines portant sur l'état de santé de plus de 100 000 adultes pendant 30 ans, y compris d'un point de vue nutritionnel. Il a également analysé les données sur la consommation de fruits et légumes de 2 millions de personnes provenant de 29 pays des

NUTRITION

3 légumes et 2 fruits par jour, c'est encore mieux

Plutôt que la traditionnelle recommandation nutritionnelle de "5 fruits et légumes par jour", la Fédération américaine de cardiologie préférerait conseiller de manger "3 légumes et 2 fruits par jour" pour augmenter l'espérance de vie.



différents continents. Ses conclusions indiquent que : La consommation quotidienne d'environ 5 portions de fruits et légumes est effectivement associée à un plus faible risque de décès.

inférieur de 12%. Manger 2 portions de fruits et 3 portions de légumes par jour est associé à la longévité la plus longue. Manger plus de 5 portions par jour n'apporte pas de bénéfice supplémentaire. "Notre analyse dans les deux cohortes d'hommes et de femmes américains a donné des résultats similaires à ceux de 26 cohortes à travers le monde, ce qui confirme la plausibilité biologique de nos résultats", ajoute le médecin, qui a publié les résultats de son étude dans la revue *Circulation*.

- 5 portions par jour, c'est quoi ?**
Il faut avoir la taille d'un poing ou être équivalente à deux grosses cuillères à soupe de légumes cuits ou de fruits en compote. Une portion, c'est aussi :
1 portion de légumes
2 abricots
1 tranche de melon
5-6 fraises
1 banane
1 tomate
6 tomates cerise
2 cuillères à soupe d'épinards
1 grosse carotte
1 poignée d'haricots verts

Le top des fruits les moins caloriques

Manger des fruits c'est bon pour la santé. Favoriser ceux qui sont les moins sucrés c'est encore mieux si on souhaite limiter ses apports en glucides simples. Les fruits ont de nombreuses qualités nutritives : ils sont composés en majorité d'eau (70 à 90%), sont sources de vitamines (vitamine C, vitamine B) et pré-curseurs de la vitamine A, d'oligo-éléments (essentiellement du calcium, du potassium, du fer et du magnésium), de fibres.

1/9 - La pastèque
Avec ses 83kcal pour 100g, la pastèque fait partie des fruits les plus pauvres en sucre et les plus riches en eau. Cela explique son faible apport calorique. Elle apporte de nombreux minéraux et des vitamines dont la vitamine C. Découvrez ici 6 façons de préparer la pastèque

pour 100g tout comme la pastèque au sucre. Favoriser ceux qui sont les moins sucrés c'est encore mieux si on souhaite limiter ses apports en glucides simples. Les fruits ont de nombreuses qualités nutritives : ils sont composés en majorité d'eau (70 à 90%), sont sources de vitamines (vitamine C, vitamine B) et pré-curseurs de la vitamine A, d'oligo-éléments (essentiellement du calcium, du potassium, du fer et du magnésium), de fibres.

2/9 - Les fraises
La fraise, fruit très rafraîchissant, est très pauvre en calories (28,5kcal) et riche en vitamine C. Comme les framboises, myrtilles et mûres, elles sont de plus une très bonne source d'anti-oxydants ce qui en fait des fruits anti-âge. La fraise est également à l'instar des autres fruits rouges diurétique, ce qui en fait une alliée anti rétention d'eau. Découvrez ici 15 recettes originales avec des fraises

La framboise, avec ses 36kcal pour 100g, est un fruit minceur, d'autant plus qu'elle possède beaucoup de fibres (7g pour 100g) ce qui lui confère des effets satiétogènes. Comme les autres fruits rouges elle est de plus riche en nutriments antioxydants : vitamine C, anthocyanes et resvératrol. Découvrez ici des recettes minceur et faciles aux framboises

3/9 - Les framboises
La fraise, fruit très rafraîchissant, est très pauvre en calories (28,5kcal) et riche en vitamine C. Comme les framboises, myrtilles et mûres, elles sont de plus une très bonne source d'anti-oxydants ce qui en fait des fruits anti-âge. La fraise est également à l'instar des autres fruits rouges diurétique, ce qui en fait une alliée anti rétention d'eau. Découvrez ici 15 recettes originales avec des fraises

pour 100g tout comme la pastèque au sucre. Favoriser ceux qui sont les moins sucrés c'est encore mieux si on souhaite limiter ses apports en glucides simples. Les fruits ont de nombreuses qualités nutritives : ils sont composés en majorité d'eau (70 à 90%), sont sources de vitamines (vitamine C, vitamine B) et pré-curseurs de la vitamine A, d'oligo-éléments (essentiellement du calcium, du potassium, du fer et du magnésium), de fibres.

4/9 - L'abricot
L'abricot, premier fruit de l'été à un faible apport calorique (47kcal pour 100g) concentre de grandes quantités de minéraux et d'antioxydants, notamment le carotène, la vitamine E et le potassium. De plus, sa légère pointe d'acidité, qui augmente à la cuisson, fait de l'abricot un aliment très digeste. Découvrez ici 2 recettes minceur aux abricots

souffrez de rétention d'eau, sachez qu'elle est diurétique. Découvrez la liste de 12 recettes légères avec des pêches

5/9 - Le melon
Ce fruit est pauvre en sucres donc peu calorique (34kcal pour 100g). Il a en plus l'avantage d'avoir des propriétés diurétiques et laxatives grâce à sa richesse en eau, en potassium et en fibres. Découvrez ici des recettes légères au melon

Manger chaque jour des légumes verts augmente la force musculaire

Pour gagner en force physique, il n'y a pas que la viande : selon une récente étude australienne, manger chaque jour une portion de légumes verts permettrait aussi d'accroître la masse musculaire.
Dans l'imagination collective, la force musculaire est généralement associée à la consommation de viande : en effet, les protéines (que l'on retrouve dans la viande rouge, mais pas seulement) sont utilisées de la manière de "briques" par l'organisme pour construire et renforcer les muscles du corps. Oui, mais voilà : selon une récente étude conduite par la Edith Cowan University (en Australie), pour développer sa force musculaire, il serait également indispensable de manger quotidiennement... des légumes verts.

Des études ont montré que les personnes qui consommaient chaque jour une portion de légumes verts (entre 80 g et 100 g par jour) présentaient une force musculaire dans les membres inférieurs (les jambes, donc) significativement plus importante que les autres.
Les nitrates naturels sont bons pour le cœur et les muscles
Comment expliquer cette (surprenante) conclusion ? Selon les chercheurs (qui ont publié leurs travaux dans le *Journal of Nutrition*), ce sont surtout les nitrates contenus dans les légumes verts qui auraient un impact positif sur la force musculaire. Car on a tendance à l'oublier : les nitrates

médicales concernant 3759 Australiens et recueillies sur une période de 12 ans dans le cadre d'une enquête nationale sur le diabète et la santé cardiovasculaire.
Il est intéressant de noter que les personnes qui consommaient chaque jour une portion de légumes verts (entre 80 g et 100 g par jour) présentaient une force musculaire dans les membres inférieurs (les jambes, donc) significativement plus importante que les autres.
Les nitrates naturels sont bons pour le cœur et les muscles
Comment expliquer cette (surprenante) conclusion ? Selon les chercheurs (qui ont publié leurs travaux dans le *Journal of Nutrition*), ce sont surtout les nitrates contenus dans les légumes verts qui auraient un impact positif sur la force musculaire. Car on a tendance à l'oublier : les nitrates



(NO₃) sont naturellement présents dans les légumes verts – et surtout dans la roquette, l'épinard, la laitue, sans oublier la betterave, le radis et le chou chinois. Bien loin des nitrates et des nitrates artificiels, utilisés comme additifs alimentaires (notamment dans la charcuterie) et probablement néfastes pour la santé, ces molécules naturelles auraient des effets protecteurs sur la santé, et notamment sur le système cardiovasculaire.
"Notre étude montre qu'une consommation régulière de nitrates naturels, d'origine végétale, contribue au développement de la force musculaire indépendamment de l'activité" affirment les scientifiques, qui soulignent quand même qu'il est nécessaire de pratiquer (au moins) 30 minutes d'activité physique par jour pour maintenir la masse musculaire.

SAHARA OCCIDENTAL Le Maroc compte renforcer "l'attrait des groupes miniers internationaux pour cette région"

Le Maroc qui exploite sans vergogne les ressources naturelles du Sahara occidental, depuis des années, compte accélérer sa politique expansionniste à travers le renforcement de "l'attrait des groupes miniers internationaux pour cette région" afin de légitimer et consolider l'occupation militaire de ce territoire.

Signe de l'intensification de cette politique de pillage en règle des ressources du Sahara occidental, l'Office national marocain des hydrocarbures et des mines (Onhym), piloté par Amina Benkhadra, a été chargé, dernièrement, d'octroyer les permis miniers au Sahara Occidental. Auparavant, ces permis étaient gérés par la Direction des mines au ministère de la Transition énergétique et du développement durable au Maroc, dirigé par Leïla Benali.

L'implication de l'Onhym a pour objectif de "renforcer l'attrait des groupes miniers internationaux pour cette région", explique un média français, affirmant que les services de Amina Benkhadra souhaitent "multiplier les contreparties avec des juniors d'exploration minières, afin de mutualiser les risques".

L'appropriation du Sahara occidental par le Maroc avec l'exploitation de ses ressources naturelles ne date pas d'hier. Durant de longues années, l'occupant marocain exploite illégalement les richesses du territoire contribuant, ainsi, à prolonger le conflit et les souffrances du peuple sahraoui.

L'exemple du phosphate est emblématique. En 1947, les Espagnols découvrent un gisement qu'ils baptisent Phosphocraa, où le minerai est d'extraction facile, pratiquement à ciel ouvert. Depuis le départ des Espagnols, le minerai de Boucraa est exploité puis commercialisé à travers le monde par l'Office chérifien du phosphate (OCP) dont le roi Mohamed VI est actionnaire. Pourtant, le



Sahara occidental est inscrit sur la liste de l'ONU des territoires non autonomes dès 1963. Autrement dit, le Maroc n'est pas souverain sur le Sahara occidental. Il n'en est pas non plus la puissance administrante, puisque l'Espagne conserve ce statut depuis 1965. Le Maroc est donc la puissance occupante, administrant la population et exploitant illégalement les ressources de ce territoire. Ses efforts sont soutenus par un bon nombre d'entreprises internationales qui tirent profit du conflit. Ces entreprises actives au Sahara Occidental créent des emplois pour les colons marocains présents illégalement, à la fois par des investissements directs et par les exportations des produits vers des pays étrangers, en violation des Conventions de Genève.

Le gouvernement norvégien a, d'ailleurs, qualifié l'exploration pétrolière du Maroc au Sahara Occidental de "violation particulièrement grave des normes éthiques fondamentales", estimant que "cela peut renforcer les revendications de souveraineté du Maroc et contribuer ainsi à saboter le processus de paix de

l'ONU". Pire encore, il y a quelques années, une fuite du ministère marocain des Affaires étrangères montre de quelle façon le Maroc utilise les ressources naturelles du Sahara Occidental pour entraîner d'autres pays dans sa propre occupation illégale du Sahara Occidental à travers l'implication d'entreprises étrangères dans le pillage.

Alors que le Maroc finance l'occupation en usurpant les ressources du pays, les Sahraouis sont pour la plupart contraints de vivre dans des conditions misérables et sans aucun bénéfice des activités commerciales rentables menées dans leur pays.

Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels et le rapporteur de l'ONU sur le droit à l'alimentation ont tous deux souligné que les Sahraouis étaient touchés par la pauvreté et ne récoltaient en rien les bénéfices des investissements considérables réalisés sur leurs propres terres.

En 2016, le Comité des droits de l'Homme des Nations unies a souligné la nécessité d'obtenir le "consentement préalable, libre et éclairé du peuple sahraoui à la réalisation de

projets de développement et d'opérations d'extraction (de ressources)", après avoir examiné la copie du Maroc au titre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Par ailleurs, le Maroc qui profite de l'exploitation du Sahara occidental qu'il maintient sous occupation, ne gère pas les ressources du territoire de manière durable. Une analyse indépendante de 2011 commandée par l'UE, a démontré l'épuisement quasi total des stocks de poissons au large du Sahara Occidental. Un autre rapport d'évaluation de 2017 de l'UE sur l'accord de pêche UE-Maroc a révélé qu'à l'exception des sardines, toutes les espèces pélagiques au large des côtes du Sahara Occidental - étaient sur-exploitées, à la suite d'années de pêche intense par les flottes locales, européennes et autres étrangers.

La situation n'est guère meilleure dans d'autres secteurs. L'agriculture dans le désert n'est pas une entreprise durable.

"Les réserves d'eau souterraines dans la zone autour de Dakhla, qui devraient être utilisées au profit des personnes qui y vivent, sont en voie d'épuisement du fait de l'agro-industrie", avait alerté l'Observatoire Western Sahara resource watch (WSRW).

Selon cet observatoire, les travailleurs du phosphate, au Sahara Occidental se sont plaints du risque sanitaire auquel ils sont exposés. Mais l'OCP nie que les sous-produits toxiques de l'industrie du phosphate causent des maladies et la mort, et ont des effets désastreux sur l'environnement.

SOUDAN DU SUD Les parties belligérantes signent des protocoles pour soutenir le processus de paix

Le gouvernement d'union nationale de transition du Soudan du Sud et les groupes d'opposition ont signé lundi huit protocoles pour accélérer les efforts en vue d'apporter une paix et une stabilité durables dans le pays.

De hauts responsables gouvernementaux, des diplomates, des groupes d'opposition, des membres de la société civile et des partenaires bilatéraux ont assisté à cette signature, qui a eu lieu pendant les pourparlers de paix dans la capitale kényane Nairobi.

Lazaro Sumbeiywo, médiateur principal du processus de médiation pour la paix au Soudan du Sud, a indiqué aux journalistes à Nairobi que "les parties ont signé un protocole qui les engage à fournir et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin en raison des conflits précédents et actuels". "Un autre protocole a été signé concernant les mesures de confiance pour la libération de tous les détenus et prisonniers politiques", a ajouté M. Sumbeiywo.

Le gouvernement d'union nationale de transition prend part aux pourparlers de paix de Nairobi, connus sous le nom swahili "Tumaini" (espoir), aux côtés des groupes d'opposition qui n'étaient pas inclus dans l'accord de 2018 qui a mis fin à cinq années de guerre civile au Soudan du Sud.

On peut citer notamment le Mouvement populaire de libération du vrai Soudan dirigé par Pagan Amum et le Front uni du Soudan du Sud dirigé par Paul Malong Awan, l'ancien chef d'état-major des Forces de défense populaires du Soudan du Sud.

Les parties se sont également engagées envers un accord de cessez-le-feu permanent ainsi que l'unification de toutes les forces dans le cadre d'un processus qui inclut les groupes d'opposition armés.

Le document fournit des détails sur une structure de gouvernance inclusive et le partage des responsabilités entre le gouvernement, les groupes d'opposition et d'autres parties prenantes pour les rôles exécutifs, la législation, la sécurité, les processus constitutionnels et la gestion des élections.

Les différentes parties, qui se réunissent à Nairobi depuis le 9 mai, sont convenues de réviser, structurer et constituer la Commission nationale de révision constitutionnelle afin qu'elle comprenne plus de membres et soit ouverte à toutes les parties. Elles ont également accepté de renforcer l'inclusivité dans les structures et processus d'élaboration d'une Constitution.

RWANDA La coalition du parti au pouvoir conserve la majorité parlementaire

Le Front patriotique rwandais (FPR) au pouvoir dans le pays, ainsi que les partis qui lui sont alliés, sont en voie de conserver leur majorité à la chambre basse du Parlement, selon les résultats partiels annoncés mercredi par la Commission électorale nationale (CEN).

"Le FPR et sa coalition ont en effet remporté 62,67% des 53 sièges représentant les partis politiques et les candidats indépendants après les élections législatives de cette semaine, avec plus de 96% des voix comptabilisées", a indiqué la CEN dans un communiqué.

Cela pourrait se traduire par au moins 33 des 53 sièges à la Chambre des députés élus par le suffrage direct des personnes majeures. Le Parti libéral d'opposition dirigé par Donatille Mukabalisa, présidente sortante de la Chambre des députés, a gagné 10,97% des voix tandis que le Parti social-démocrate dirigé par Vincent Biruta, ancien ministre des Affaires étrangères, a obtenu 9,48% des suffrages, d'après les résultats.

Les autres partis dont les candidats ont chacun obtenu plus de 5% des voix sont le Parti vert démocrate du Rwanda, le Parti démocrate idéal et le Parti social Imberakuri, selon les résultats partiels. Sur les quelque 9,5 millions d'électeurs éligibles, 8,7 millions de votes ont été comptabilisés pour les élections législatives en date de mardi, a indiqué la CEN. Au total, ce sont 589 candidats qui étaient en lice pour les 80 sièges de la chambre basse du Parlement rwandais.

APS

SOUDAN Un tiers des blessés sont des femmes et des enfants

Le président international de l'ONG Médecins sans frontières (MSF), Christos Christou, a indiqué mardi qu'un tiers des personnes blessées dans la guerre au Soudan étaient "des femmes et des enfants de moins

de 10 ans". Les hôpitaux aidés par MSF, les seuls établissements opérant dans le pays, ont été la cible d'attaques répétées, a-t-il déclaré à Port-Soudan, à un millier de km à l'est de la capitale Khartoum.

GUINÉE BISSAU Geneviève Boutin nommée Coordonnatrice résidente des Nations Unies

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Antonio Guterres, a nommé lundi, Geneviève Boutin, originaire du Canada, en tant que Coordonnatrice résidente des Nations Unies en Guinée-Bissau, avec l'approbation du Gouvernement hôte, à compter du 15 juillet.

Mme Boutin a plus de 20 années d'expérience dans les domaines du développement, de l'humanitaire,

de la consolidation de la paix et du travail pour les droits humains des enfants. Elle a auparavant été directrice adjointe du Groupe des programmes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Représentante spéciale de l'UNICEF en Palestine, Cheffe de l'équipe humanitaire au Bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et Cheffe de la politique humanitaire à l'UNICEF.

Elle a également travaillé pour le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies, et dans des bureaux de coordonnateurs résidents dans divers contextes, notamment au Burundi, en République du Congo, en Haïti, en Somalie et en Amérique du Sud.

PALESTINE

Plusieurs colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa

Plusieurs colons sionistes ont pris d'assaut mercredi l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la protection de la police d'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.



Les colons se sont introduits par groupes successifs dans l'enceinte de la mosquée et effectué des rituels talmudiques dans ses cours, précise Wafa.

De son côté, la police de l'occupant sioniste a transformé la vieille ville d'El-Qods en caserne militaire et déployé des centaines d'éléments

à courte distance, notamment devant les portes de la mosquée sainte.

Les forces d'occupation ont également renforcé leurs procédures militaires dans la vieille ville d'El-Qods et de la mosquée d'Al-Aqsa tout en imposant des restrictions à l'entrée des fidèles Palestiniens.

Troisième lieu saint de l'Islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de la police sionistes.

Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

Le ciblage des médias palestiniens par l'armée sioniste, une politique systématique (Responsable)

Le superviseur général des médias officiels en Palestine, Ahmed Assaf, a affirmé mardi que le ciblage des médias palestiniens par l'armée d'occupation sioniste était une politique "systématique", a rapporté l'agence de presse Wafa. Recevant mardi au siège de l'Autorité de radiodiffusion publique à Ramallah, le consul général de France en Palestine, Nicolas Cassianides, M. Assaf a indiqué que "malgré les obstacles auxquels les médias pa-

lestiniens officiels sont confrontés, en raison des agissements de l'armée sioniste, ces derniers suivent le rythme du développement de nouveaux médias". "Nos médias officiels ont en effet lancé des dizaines de plateformes diffusant dans sept langues étrangères, dont le français, afin de porter le message du peuple palestinien dans le monde", s'est félicité M. Assaf.

Le superviseur général des médias officiels a discuté également avec

le consul de France de l'importance du partenariat et du développement de perspectives de coopération médiatique entre les deux pays.

Pour sa part, le consul français a exprimé sa solidarité avec les journalistes palestiniens, réitérant son intérêt à signer des accords qui reflètent la coopération médiatique entre les deux parties. Selon le Syndicat des journalistes palestiniens, plus de 500 violations contre les journalistes palestiniens

ont été commises par les forces d'occupation sioniste, depuis le début de l'année 2024. S'exprimant lors d'un sit-in hebdomadaire tenu dans le centre culturel d'Al-Bireh, en soutien aux détenus palestiniens dans les prisons de l'occupation, le président du comité des libertés du syndicat des journalistes, Mohammed Al-Laham, a fait état de 44 journalistes tombés en martyrs au cours du premier semestre de l'année 2024.

Human Rights Watch appelle l'UE à "condamner sans équivoque" les crimes de guerre à Gaza

L'ONG Human Rights Watch a appelé l'UE et ses Etats membres à "condamner sans équivoque et publiquement" les crimes de guerre commis par l'entité sioniste, ainsi que les autres violations du droit international humanitaire (DIH) à Gaza et en Cisjordanie, et à exhorter cette entité à "cesser de bloquer" l'acheminement de l'aide humanitaire vers l'enclave palestinienne.

Dans une lettre adressée à la présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, au Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell et aux ministres des Affaires étrangères des Etats membres, l'organisation a invité l'UE à agir pour que l'entité sioniste "mette fin à toutes les attaques illégales contre les civils et les infrastructures à caractère civil, du personnel et des locaux humanitaires, des journalistes, des hôpitaux, des écoles et d'autres catégories protégées par le DIH". Dans cette lettre datée de mardi, l'ONG exige de l'entité sioniste de "mettre fin à tout

abus, y compris la torture et autres traitements inhumains et dégradants, contre les détenus palestiniens", d'"accorder immédiatement au CICR et aux organismes humanitaires et de défense des droits de l'homme de l'ONU un accès sans restriction à tous les lieux de détention et garantir que les droits de tous les détenus soient pleinement respectés". Dénonçant l'utilisation de la faim comme arme de guerre par l'entité sioniste, l'organisation de défense des droits de l'homme appelle cette entité à "cesser de bloquer l'acheminement de l'aide humanitaire vitale à l'intérieur et dans toute la bande de Gaza" et à "ouvrir d'urgence des points de passage terrestres supplémentaires, conformément aux décisions de la Cour internationale de justice (CIJ) et aux obligations du DIH en tant que puissance occupante". Parallèlement, l'ONG a plaidé pour la suspension des transferts d'armes et une révision de l'accord d'association UE- (entité sioniste) en vue,

éventuellement, de le suspendre en tout ou en partie, pour faire pression de manière significative sur l'entité sioniste pour qu'elle mette un terme à ses crimes et respecter ses obligations en matière de DIH et de droits de l'homme. Elle a plaidé, en outre, pour le renforcement du soutien politique et financier à l'UNRWA, au CICR et aux autres acteurs humanitaires qui continuent de fournir une aide vitale dans tout Gaza et dans la région, "souvent au péril de leur vie". L'ONG a appelé, par ailleurs, l'UE à exprimer "sans équivoque" son soutien au rôle de la Cour pénale internationale (CPI) dans le cas de la Palestine et indiquer clairement que les Etats membres de l'UE respectent les décisions de la Cour, notamment en remplissant leurs obligations d'arrestation des personnes recherchées par la CPI. "Nous encourageons, une fois de plus, chaque Etat membre de l'UE à ne pas se cacher derrière un consensus et à soutenir les acteurs humanitaires", a conclu l'ONG.

FRANCE

La démission du gouvernement d'Attal acceptée par le président Macron

Le président français Emmanuel Macron a accepté la démission du gouvernement du Premier ministre Gabriel Attal, après son échec à obtenir une majorité pour le camp présidentiel aux dernières élections législatives anticipées, a annoncé mardi la présidence française dans un communiqué.

Ce gouvernement assurera le "traitement des affaires courantes jusqu'à la nomination d'un nouveau gouvernement", a précisé l'Elysée.

"Afin que cette période s'achève le plus rapidement possible, il appartient aux forces républicaines de travailler ensemble pour bâtir un rassemblement", a, en outre, affirmé la présidence française.

Emmanuel Macron avait rejeté, le 8 juillet dernier, la démission de Gabriel Attal, et lui avait demandé de rester afin "d'assurer la stabilité du pays".

ONU

Conseil de Sécurité : débat public mercredi sur le Moyen-Orient y compris la question palestinienne

Le Conseil de Sécurité de l'ONU tiendra son débat public trimestriel mercredi, sur "La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne". La Russie, qui assure la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois de juillet, a choisi d'organiser cette réunion sous la forme d'un événement de signature au niveau ministériel.

Le chef de cabinet du secrétaire général, Earle Courtenay Rattray, devrait prononcer un discours au nom du secrétaire général Antonio Guterres, lors de cette réunion qui sera présidée par le ministre russe des affaires étrangères, Sergueï Lavrov.

M. Rattray devrait faire le point sur la situation humanitaire désastreuse à Gaza, où un risque élevé de famine persiste selon un récent rapport de classification intégrée de la phase de sécurité alimentaire (IPC). Il pourrait mettre l'accent sur les défis auxquels l'ONU est confrontée pour répondre aux besoins humanitaires des Palestiniens dans l'enclave palestinienne.

Aussi, certains membres du Conseil pourraient évoquer les récentes attaques ayant fait une centaine de martyrs et de blessés dont la moitié étaient des femmes et des enfants à Al Mawasi de Khan Younes, un quartier pourtant désigné comme "zone humanitaire", selon les chiffres fournis par des responsables palestiniens.

Le coordinateur humanitaire adjoint et directeur des affaires de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) à Gaza, Scott Anderson, a révélé qu'il avait "assisté à certaines des scènes les plus horribles" qu'il ait vues au cours des neuf mois passés dans l'enclave, notamment "des bambins doublement amputés, des enfants paralysés et incapables de recevoir un traitement, et d'autres séparés de leurs parents".

Dans le même sillage, le Bureau des droits de l'homme des Nations unies dans le territoire palestinien occupé a déclaré que l'utilisation par les forces sionistes "d'armes à large rayon d'action dans des zones densément peuplées, malgré les preuves accablantes que ces moyens et méthodes ont causé des dommages disproportionnés aux civils et à l'infrastructure civile, suggère une violation délibérée des principes de distinction, de proportionnalité et de précaution" du droit international humanitaire (DIH).

Certains membres pourraient faire référence aux récents ordres d'évacuation de Gaza, émis par l'occupation pour pousser les Palestiniens au déplacement forcé, et réitérer leurs demandes de cessez-le-feu. Ils devraient également faire le point sur la situation en Cisjordanie occupée et évoquer les récentes décisions prises par l'occupation pour faire progresser la colonisation, notamment en déclarant 12,7 kilomètres carrés de terres à la faveur des plans expansionnistes.

APS

LITTÉRATURE

Lancement des "Journées de Tlemcen de la littérature populaire"

Les journées de Tlemcen de la littérature populaire, ont débuté mardi dans la commune de Sabra, avec au programme diverses activités culturelles qui se poursuivront jusqu'au 29 juillet courant.



La cérémonie d'inauguration de cette manifestation, organisée à l'initiative de l'association locale "El-Badr" en collaboration avec la direction locale de la Culture des Arts, a été marquée par la présentation d'un conte animé par le conteur (hakawati), Mahi Bessedik et par la déclamation de poèmes par le poète Karim Atli, ainsi qu'un spectacle hu-

moristique animé par le comédien, Hamidi Lahlou, signale-t-on. Au programme de cette manifestation, figurent également diverses activités culturelles, notamment une exposition mettant en valeur les métiers de l'artisanat, des ateliers ayant pour thème l'art de la narration des contes et des adages populaires, ainsi qu'une journée d'étude sur les

chants "Es-Saf" dans sa variété féminine et des conférences en lien avec le patrimoine oral, a indiqué, à l'APS, le président de l'association "El-Badr", Sâadati Zakaria.

La même source a fait savoir que ces journées auront pour théâtres 10 communes de la wilaya, dont Sehdou, Bouhrou, Maghnia et Sidi Medjahed, en vue de vulgariser et de valoriser cette fa-

cette du patrimoine culturel oral du pays.

Lors de la cérémonie inaugurale, le public présent a suivi avec un vif intérêt les spectacles présentés, saluant l'initiative qui lui a permis de se replonger dans les souvenirs d'enfance où les contes et les adages populaires étaient couramment usités par les parents et les grands-parents.

CALLIGRAPHIE

Le calligraphe Kor Noureddine participera à une exposition internationale de calligraphie en Indonésie

Le calligraphe Kor Noureddine d'Oran est invité à une exposition internationale de la calligraphie, prévue en septembre prochain à Djakarta (Indonésie), a-t-on appris, mardi, de l'artiste.

Kor Noureddine participera aux côtés de 150 calligraphes de 30 pays à cette manifestation culturelle, qui se tiendra à la galerie des conventions du Centre islamique de Djakarta.

Il exposera une seule toile de grand format intitulée "La providence divine", réalisée à la technique de l'acrylique sur tissu et sur laquelle est écrit un verset coranique de sourat "Yousouf".

Il a fait savoir que cette œuvre contient plusieurs éléments, dont une sculpture florale et géométrique et des symboles de l'artisanat traditionnel du patrimoine algérien.

Pour rappel, le calligraphe Kor Noureddine, le premier artiste algérien ayant une licence en histoire de calligraphie dans le monde



arabe, a réalisé plus de 2000 œuvres artistiques en calligraphie et a participé à plusieurs manifestations nationales et internationales.

Il a obtenu plusieurs prix et distinctions et est également considéré comme le premier à avoir initié la création d'une galerie spé-

ciale pour la calligraphie au niveau national. En outre, il a récemment créé un club dans cet espace situé à Oran pour enseigner aux amateurs de la calligraphie arabe de tous âges afin de contribuer à l'enrichissement de cet art en Algérie.

ARCHÉOLOGIE

Batna : accord pour la création du secteur sauvegardé de la vieille "dechra" de Menaâ et l'élargissement du périmètre de classement du site archéologique de "Tobna" à Barika (direction)

L'accord vient d'être donné pour la création du secteur sauvegardé de la vieille "dechra" de Menaâ et l'élargissement du périmètre de classement du site archéologique de "Tobna" à Barika dans la wilaya de Batna, apprend-on mercredi des services de la direction locale de la culture et des arts.

Les deux dossiers de création du secteur sauvegardé de la vieille "dechra" de Menaâ dans la commune éponyme et d'élargissement du périmètre de classement du site archéologique de "Tobna" dans la commune de Barika ont été approuvés dernièrement lors de leur examen par la Commission nationale des biens culturels au cours de sa session extraordinaire tenue au palais de la culture Moufidi Zakaria d'Alger et présidée par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a précisé à l'APS le chargé de gestion du secteur au niveau local, Abderrazak Bensalem.

Les services compétents de la direction de la culture et des arts ont entamé le travail pour lever certaines réserves techniques minimes constatées par la commission concernant les sites objets de ces deux mesures importantes de sauvegarde, a ajouté la même source.

La vieille "dechra" de Menaâ encore habitée représente un modèle vivant de l'architecture locale aux racines historiques lointaines et caractérisée par des constructions bâties minutieusement en pierres avec un système d'aération assurant fraîcheur en été et chaleur en hiver.

Le site archéologique de "Tobna" situé à quatre km au Sud-Est de la ville de Barika à 460 mètres d'altitude est limité au Nord par oued Barika, au Sud par oued Bitam sur la route vers la ville de Biskra et la commune de M'doukal.

Sur ce site qui s'étend sur 273 hectares, seulement quelques vestiges sont encore visibles de cette cité qui fut l'une des plus grandes sur l'antique route Kairouan-Sijil-massa.

TLEMCCEN

Plus de 46 millions de dinars consacrés à la restauration du quartier antique de "Bab Zir"

La direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Tlemcen a consacré une enveloppe budgétaire de 46 millions DA destinée à la restauration du quartier antique de "Bab Zir", sis au chef-lieu de wilaya, a-t-on appris dimanche du responsable chargé de piloter cette opération par le ministère de tutelle M. Abdessamed Chiali. M. Chiali a souligné, à l'APS, que ce projet, entamé au mois de janvier dernier et comportant trois

phases, vise la réhabilitation de ce quartier qui a été, en 1994, le théâtre d'une explosion ayant provoqué la destruction de toutes les habitations hormis une seule.

Le projet porte sur l'aménagement de l'habitation épargnée par le sinistre et la transformation du restant des bâtisses, au nombre de 7, en locaux commerciaux devant abriter des activités dédiées à l'artisanat, a indiqué la même source, signalant que le taux d'avancement des

travaux est estimé, actuellement, à 80%. Les opérations en cours portent également sur l'aménagement de la place publique de ce quartier, a-t-on ajouté.

Les matériaux de construction adoptés par les initiateurs du projet sont conformes à ceux utilisés dans la réalisation des anciennes bâtisses, à l'instar de la pierre porteuse, du gypse, de la peinture et du moule d'argile, afin de préserver l'aspect et le caractère originels de ce

quartier, a expliqué M. Chiali, annonçant que le projet devra être réceptionné au mois de septembre prochain.

L'objectif escompté à travers cette opération est de faire de "Bab Ziri", dont la construction date de l'époque de la dynastie Zianide, une destination privilégiée des artistes et des artisans de la région pour la vulgarisation de leurs produits, ainsi que les touristes, selon le même responsable.

ASTRONOMIE

La sonde spatiale RAMSES ira à la rencontre d'un astéroïde frôlant la Terre

La sonde spatiale européenne RAMSES ira à la rencontre d'un astéroïde, Apophis, qui doit frôler la Terre en 2029, pour étudier comment l'attraction terrestre affecte son comportement, a annoncé l'Agence spatiale européenne (ESA) mardi.



Cette Mission rapide Apophis pour la sécurité dans l'espace (RAMSES) prévoit un rendez-vous, à bonne distance, avec l'astéroïde d'environ 375 m de diamètre. Il doit passer à une distance de 32.000 km de la Terre le 13 avril 2029 et sera brièvement visible

à l'œil nu pour environ 2 milliards d'humains depuis l'Europe, l'Afrique et certaines parties de l'Asie, selon un communiqué de l'ESA. Les astronomes ont exclu tout risque qu'Apophis percute la planète bleue dans les cent ans à venir. Mais la proximité du passage

de ce géocroiseur, comme on appelle les objets approchant de l'orbite terrestre, est un événement exceptionnel, selon les astronomes. Il n'interviendrait qu'une fois en 5.000 à 10.000 ans. La sonde RAMSES doit décoller en avril

2028 pour rejoindre Apophis en février 2029, deux mois avant de l'observer de près au moment où le géocroiseur s'approchera de la Terre. Ses instruments étudieront entre autres sa forme et sa surface et surtout l'influence qu'exerce l'attraction terrestre.

KENYA

Installation de 100 stations de recharge pour véhicules électriques d'ici fin 2024



Le Kenya a chargé l'entreprise chinoise Moja EV Kenya du déploiement de stations publiques de recharge de véhicules électriques (VE) afin d'accroître l'adoption du transport vert dans le pays.

Cette entreprise, qui a entamé vendredi le déploiement de ces stations publiques, vise selon son directeur général, Wang Aiping, l'installation de 100 stations de recharge dans tout le Kenya d'ici la fin de l'année en cours.

Le DG de Moja EV Kenya a déclaré, aux journalistes à Nairobi, que "les stations de recharge rapide de 80 KW DC devraient améliorer le confort des automobilistes qui dépendent de l'électricité pour alimenter leurs véhicules".

M. Wang a indiqué que les stations chargeront les véhicules électriques à pleine capacité en 15 à 30 minutes, réduisant ainsi les temps d'arrêt et augmentant l'autonomie de conduite.

Selon l'Autorité de régulation de l'énergie et du pétrole, le Kenya comptait 3.753 véhicules électriques en décembre 2023, soit 1,62 % du parc des véhicules immatriculés dans le pays.

De son côté, le responsable du développement industriel au ministère de l'investissement, du commerce et de l'industrie, Maurice Njagi, a assuré que le Kenya avait mis en place des politiques de soutien pour stimuler le déploiement de l'infrastructure de recharge des véhicules électriques. Il a précisé que les stations de recharge bénéficiaient de tarifs d'électricité préférentiels de la part des compagnies d'électricité en raison de leur contribution à la transition écologique dans le pays.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE BOUIRA
Réf : 2956 /DGI/OPGI/DMO/2024

Mise en demeure N° 01

Projet : 30 / 300 Logements Publics Locatifs à AIN BESSEM.
Lot : TCE y compris VRD
Entreprise : ETB TCE BENCHETOUH Mohamed.

- Vu la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et le décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,
- Vu le marché de réalisation du projet des 30 / 300 Logements Publics Locatifs à AIN BESSEM en Lot TCE y compris VRD approuvé en date 16/05/2024 sous le N° 021,
- Vu le délai contractuel de réalisation de Quatorze (14) mois.
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°01 notifié à l'entreprise en date du 16/05/2024.
- Vu le bordereau d'envoi du dossier d'exécution (génie civil, architecture et VRD) remis à l'entreprise en date du 23/05/2024, avec accusé de réception.
- Vu le procès-verbal du chantier établi par le maître de l'œuvre en date du 03/07/2024, par lequel, le bureau d'études a instruit l'entreprise à accélérer la cadence des travaux, renforcer le chantier en moyens humains et entamer le coffrage du grand béton.
- Vu les procès-verbaux du chantier établis par le maître de l'œuvre en date du 09/07/2024 et 10/07/2024, par lequel, il signale que l'entreprise est absente sur le chantier.
- Vu le courrier émanant du bureau d'études en date du 10/07/2024, par lequel, il signale que l'entreprise n'a pas respecté ses recommandations et que l'entreprise à consommé 10% de délai de réalisation et le taux d'avancement des travaux est très faible par rapport au planning d'exécution des travaux.

L'entreprise ETB TCE BENCHETOUH Mohamed, domiciliée au siège social sis à la commune de khelil - Wilaya de BORDJ BOU ARRERIDJ est mise en demeure dans un délai de quarante huit (48) heures, à compter de la première publication de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le BOMOP de :

- Accélérer la cadence des travaux afin de rattraper le retard enregistré.
- Renforcer le chantier de moyens humains.
- Approvisionner le chantier en moyens matériel et matériaux nécessaires.
- Prévoir une double équipe (3x8h) ou (2x10h) conformément aux closes contractuelles du marché des travaux, notamment l'article N°48 (dispositions générales concernant l'exécution des travaux).
- Respecter les délais contractuels de projet.
- Respecter le planning d'avancement des travaux.

Faute par l'entreprise de satisfaire à cette mise en demeure, le Maître de l'ouvrage (OPGI de BOUIRA) se réserve le droit d'appliquer les mesures coercitives prévues par la réglementation.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Willaya De Médéa
Daira De SEGHOUANE
Commune De MOUDJEBEUR

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES APRES ANNULLATION DE LA PROCEDURE N°02/2024 NIF 098426625030716

Le Président de L'assemblée populaire communale de MOUDJEBEUR Par intérim lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales après annulation pour réalisation du projet :

-Réalisation Aménagement Urbain Quartier Abad Abd Elkader - 2^{ème} tranche.

-Conditions D'éligibilité :

Ne peuvent participer au présent APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES que les soumissionnaires satisfaisant les conditions suivantes :

- ✓ **Capacités professionnelles :** certificat de qualification professionnel d'activités catégorie 03 et plus activité principal travaux public ou bâtiment doit être valide le jour de l'ouverture des plis.
 - ✓ **Capacités financières :** Avoir réalisé au moins un chiffre d'affaire moyen supérieur ou égale : 5.000.000,00 DA moyen de trois années (à partir 2017 au 2022), justifié par les bilans délivré par services des impôts approuvé par C20.
- En cas de groupement**
Avoir une qualification et classification professionnelle, dans le domaine des Travaux Publics catégorie trois (03) ou plus pour le chef de file et Avoir une qualification et classification professionnelle, dans le domaine des Travaux Publics ou bâtiment
Quant à la deuxième et troisième conditions La disponibilité est suffisante chez le chef de file et l'un des membres de groupement.
- et la troisième condition La disponibilité est suffisante chez le chef de file ou l'un des membres de groupement
doit être solidaire et le compte bancaire doit être au nom du groupe.
- ✓ **Références professionnelles** Avoir réalisé d'au moins un (01) projet Travaux de même nature justifiée par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage par une administration publique à partir 2017 au 2023.

le dossier d'appel d'offre doit être composer trois enveloppes séparée, portant la montions dossier de candidature , l'offre technique et l'autre l'offre financière .

01-dossier de candidature comprendre : voir page 17et 18 article 10

02-l'offre technique comprendre : voir page 18 article 10

03-l'offre financière comprendre : voir page 18 article 10

dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont mises dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas, ces enveloppes seront mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES APRES ANNULLATION DE LA PROCEDURE N°01/2024

-Réalisation Aménagement Urbain Quartier Abad Abd Elkader - 2^{ème} tranche-

-Ne pas ouvrir-

Toutes les offres doivent être déposées le dernier jours du délai de préparation des offres défini à quinze (15) jours à compter de la première publication de appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés publics(BOMOP)ou la presses Et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et cela à 12H00 au service technique de la commune de moudjebeur
L'ouverture, en séance publique ,les plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière, intervient, pendant la même séance en présence des soumissionnaires ou ses représentants au salle du réunion de la commune de moudjebeurs le dernier jour du délai de dépôt à 13 :00H
les soumissionnaires resteront engagés par leur offres à la durée égale 105 jours (90 jours+ préparation des offres 15 jours)à compter de la date d'ouverture les plis.

HANDBALL - EXCELLENCE DAMES (PLAY-OFF) Dernier tournoi décisif ce week-end à Constantine

Le troisième et dernier tournoi Play-off du Championnat d'Algérie de handball, Excellence dames, prévu vendredi et samedi à la salle omnisports Belkacem Mohamed Berchache à Constantine, sera marqué par la confrontation entre le HBC El Biar (tenant) et le MC Alger, co-leaders à l'issue du dernier tournoi disputé fin juin.

Cette rencontre décisive pour le titre de champion d'Algérie 2024, se disputera samedi (17h00) selon le programme publié par la Fédération algérienne de discipline. Le HBC El Biar, double tenant du titre, qui partage la 1re place avec le MC Alger avec un total de 10 points pour chacun, reste tout de même le grand favori à sa propre succession, lors de ce troisième et dernier tournoi "play-off" à l'issue duquel sera connu le champion d'Algérie de la saison 2023-2024. Lors de la journée de vendredi, le MC Alger défiera le CF Boumerdes, vainqueur de la Coupe d'Algérie 2024, alors que HBC El-Biar affrontera le NRF Constantine.

Programme du troisième et dernier tournoi Play-off de l'Excellence dames les 19 et 20 juillet à la salle Belkacem Mohamed Berchache à Constantine :

Vendredi 19 juillet (6e journée) :

HC Mila - CS Mouloud Mammeri (11h00)
TS Sétif - NRKG Alger (14h30)
MC Alger - CF Boumerdes (16h00)
NRF Constantine - HBC El Biar (17h30)

Samedi 20 juillet (7e et dernière journée) :

CS Mouloud Mammeri - TS Sétif (11h00)
CF Boumerdes - TS Sétif (13h00)
NRKG Alger - NRF Constantine (15h00)
HBC El Biar - MC Alger (17h00)

Classement :	Pts	J
1. HBC El Biar	10	5
--. MC Alger	10	5
3. CF Boumerdes	8	5
4. HC Mila	5	5
5-. NRKG Alger	3	5
6. CSM Mammeri	2	5
- TS Sétif	2	5
8. NRF Constantine	0	5

NB : le premier au classement à l'issue des trois tournois play-off sera sacré champion d'Algérie de la saison 2023/2024.

Le palmarès avant le dernier tournoi play-off à Constantine

Palmarès du Championnat d'Algérie de handball (dames) depuis 1969, avant le troisième et dernier tournoi play-off de l'Excellence, prévu vendredi et samedi à la salle omnisports Belkacem Mohamed Berchache à Constantine.

1969: GCS Alger	1997: NADIT Alger
1970: GCS Alger	1998: MC Alger
1971: CJS Alger	1999: MC Alger
1972: CJS Alger	2000: MC Alger
1973: GSF Oran	2001: MC Alger
1974: CS DNC Alger	2002: MC Alger
1975: NA Hussein-Dey	2003: MC Alger
1976: NA Hussein-Dey	2004: MC Alger
1977: NADIT Constantine	2005: MC Alger
1978: non joué	2006: MC Alger
1979: NADIT Alger	2007: MC Alger
1980: non joué	2008: MC Alger
1981: non joué	2009: GS Pétroliers
1982: NADIT Alger	2010: GS Pétroliers
1983: NADIT Alger	2011: GS Pétroliers
1984: NADIT Alger	2012: GS Pétroliers
1985: NADIT Alger	2013: GS Pétroliers
1986: MC Alger	2014: GS Pétroliers
1987: IRB El-Biar	2015: HBC El-Biar
1988: MC Alger	2016: GS Pétroliers
1989: NA Hussein-Dey	2017: GS Pétroliers
1990: ERC Alger	2018: HBC El-Biar
1991: NA Hussein-Dey	2019: GS Pétroliers
1992: MC Alger	2020: non joué
1993: ERC Alger	2021: non joué
1994: MC Alger	2022: HBC El-Biar
1995: MC Alger	2023: HBC El-Biar.
1996: MC Alger	



JEUX OLYMPIQUE 2024 DE PARIS (26 JUILLET-11 AOÛT)



"Guide du rêve olympique", le COA édite une publication spéciale à J-9 du début des JO-2024

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a édité une publication nommée "Guide du rêve olympique", consacrée à la participation algérienne aux prochains Jeux olympiques JO-2024 de Paris (26 juillet-11 août).

Ce guide présenté dans les deux langues : arabe et français, revient en détails et par discipline, sur l'histoire de la participation algérienne aux différentes éditions des Jeux, ainsi que les 46 athlètes qui représenteront l'Algérie lors de ce rendez-vous planétaire grandiose. Dans la page 3 de la publication, le ministre de la Jeunesse et des Sports M. Abderrahmane Hamad, également président du COA, a écrit un message de soutien et d'encouragement aux athlètes, à travers lequel, il est revenu aussi sur la première participation algérienne aux JO il y a 60 ans, avant d'espérer "une participation honorable" à Paris. "Oui, les filles et les fils de l'Algérie d'aujourd'hui ont le droit d'aspirer à la participation très honorable aux JO-2024, et à la gloire pour eux et leur pays et de renouer avec la joie et

l'allégresse des victoires" (...) Le COA n'a pas lésiné sur les moyens pour soutenir les différentes fédérations sportives afin de mettre en œuvre leurs programmes, notamment le volet relatif à la préparation des compétitions internationales", a-t-il écrit. Le chef de la délégation algérienne à Paris, Kheireddine Barbari, a également transmis un message à l'occasion de ce rendez-vous olympique, rappelant notamment que "des moyens financiers conséquents ont été dégagés par l'Etat au profit des sélections nationales et des athlètes pour leur assurer une qualification et une préparation pré-compétitive de niveau". Avant de s'étaler sur les athlètes algériens qualifiés pour les JO-2024, ce guide est revenu sur l'histoire de la participation algérienne depuis Tokyo-1964, qui a vu l'Algérie signer sa pre-

mière apparition, à travers le gymnaste Mohamed Yamani (Lazhari). Ce guide est illustré par plusieurs photos d'anciens médaillés olympiques tels que Noureddine Morcelli, Taoufik Mekhloufi, Hassiba Boulmerka, et feu Hocine Soltani. Les photos des athlètes qualifiés aux prochains JO ont été également publiées, avec en sus leurs fiches techniques, et le programme leurs disciplines respectives. L'Algérie participera aux JO-2024 avec un total de 46 athlètes, évoluant dans 15 disciplines différentes. L'athlétisme et la lutte sont les disciplines les plus représentées avec 8 athlètes chacun.

C'est la plus grande délégation algérienne dans l'histoire des JO, après celle de Rio de Janeiro (2016) (65 athlètes), Athènes 2004 (63), Pékin 2008 (62), Moscou 1980 (59) et Sydney 2000 (47).

La sélection algérienne de judo à pied d'œuvre à Paris (Fédération)

La sélection algérienne de judo, composée de trois athlètes dont une dame, a embarqué mercredi pour la France, où elle doit effectuer un ultime stage de préparation avant son entrée en lice aux Jeux olympiques de 2024, prévus du 27 juillet au 3 août dans la capitale française, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).

Il s'agit de Dris Messaoud (-73 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Belkadi Amina (-63 kg) chez les dames.

Ces trois athlètes se trouvaient à Valence (Espagne), où ils ont effectué un stage de préparation jusqu'à dimanche. Après quoi, ils ont fait un bref retour au pays avant de rejoindre Paris.

Dans une déclaration à l'APS, le président de la FAJ Yacine Silini a assuré que les trois judokas algériens "ont le moral au beau fixe à une dizaine de jours du début des JO", et qu'ils sont "prêts à relever le défi", avec un podium olympique en ligne de mire.

"Nos judokas se sont tous préparés dans de

bonnes conditions. Messaoud et Belkadi ont décroché leur qualification haut la main, en se hissant parmi les 18 meilleurs de leurs catégories respectives au ranking olympique. Cette performance leur a donné plus de détermination pour vivre pleinement leur rêve olympique et espérer monter sur le podium", a-t-il ajouté.

Les épreuves de judo comptent parmi les premières à s'y dérouler, puisqu'elle débuteront dans la matinée du 27 juillet, et se poursuivront jusqu'au 3 août.

Selon les organisateurs, 378 judokas (192 messieurs et 186 dames), représentant 122 pays des cinq continents ont confirmé leur participation à cet événement.

Avec 14 judokas engagés (7 messieurs et 7 dames), la France et le Japon seront les mieux représentés, devant l'Italie (13) et l'Ouzbékistan (12), au moment où certains pays comme Maurice, le Liban, le Kenya et Malte n'ont engagé qu'un seul athlète.

La conférence de presse du chef de délégation en points

Les principaux points abordés par le chef de la délégation algérienne aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août), Kheireddine Barbari, lors de la conférence de presse tenue mercredi au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoun (Alger).

QUALIFICATION : L'Algérie prendra part à ses 15es olympiades d'été avec une délégation composée de 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) dans 15 disciplines sportives. Il s'agit de la sixième plus grande délégation algérienne aux Jeux olympiques, après celles de Rio 2016 (65 athlètes), Athènes 2004 (63 athlètes), Pékin 2008 (62 athlètes), Moscou 1980 (59 athlètes) et Sydney 2000 (47 athlètes).

SPORTS INDIVIDUELS : Les 46 athlètes algériens qualifiés aux JO 2024 seront tous engagés dans des sports individuels. L'athlétisme et la lutte avec huit athlètes seront les disciplines les plus représentées à Paris, alors que la gymnastique, l'haltérophilie, le canoë-kayak et la voile, auront un représentant chacun.

MOYENNE D'ÂGE : la moyenne d'âge de la délégation sportive algérienne s'élève à 26,56 ans. La plus jeune athlète est la gymnaste Kaylia Nemmour (17 ans), alors que l'athlète de tir sportif, Samir Bouchireb, 39 ans est le plus âgé des sportifs engagés aux JO 2024.

DECOUVERTE : 73 % des athlètes algériens découvriront pour la première fois l'expérience des Jeux olympiques lors du rendez-vous de Paris 2024. Le rameur Sid Ali Boudina et l'haltérophile Walid Bidani enchaîneront, pour leur part, une troisième participation aux JO.

EQUIPEMENTIER : les tenues sportives de la délégation algérienne seront fournies par l'équipementier officiel du Comité olympique et sportif algérien, Peak, alors que les tenues de parade seront confectionnées par la maison de haute couture Dar Azzi. Les modèles conçus à cette occasion reflètent l'authenticité et les traditions de l'Algérie.

CEREMONIE D'OUVERTURE : la délégation algérienne qui prendra part à la cérémonie d'ouverture des JO 2024, prévue le 26 juillet sur les quais de la Seine à Paris, sera composée de 29 personnes. La judokate algérienne Amina Belkadi et Yasser Mohamed Tahir Triki (triple saut), seront les porte-drapeaux de l'Algérie.

SUPPORTEURS : la forte communauté algérienne établie en France sera un "soutien indispensable" pour nos athlètes engagés aux JO 2024, a assuré Barbari.

DAR DZAIR : l'ambassade d'Algérie en France a prévu l'ouverture d'une maison Algérie "Dar Dzair" à Saint Denis dans le nord de Paris, pour promouvoir la culture et les traditions algériennes lors des JO 2024.



JEUX OLYMPIQUE 2024 DE PARIS (26 JUILLET-11 AOÛT)

Amina Belkadi et Yasser Mohamed Tahar Triki porte-drapeaux de l'Algérie (COA)

La judokate algérienne Amina Belkadi et Yasser Mohamed Tahar Triki (triple saut), seront les porte-drapeaux de l'Algérie lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympique 2024 de Paris (26 juillet-11 août), a indiqué mercredi le Comité olympique et sportif algérien (COA) dans un communiqué.

La participation algérienne aux Jeux Olympiques de Paris-2024 (du 26 juillet au 11 août) sera au menu d'une conférence de presse qu'anime le Chef de la délégation, Kheireddine Barbari, ce mercredi (10h00) au siège du Comité Olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoun (Alger). Tous les aspects liés à la participation des athlètes algériens, entre autres l'hébergement, le programme des entraînements et les dates d'entrées en lice des athlètes algériens, y seront abordés. Une délégation



du COA, présidée par le chef de mission, Kheireddine Barbari, se rendra le jeudi 18 juillet à Paris, afin de préparer l'arrivée

des athlètes algériens au village olympique, alors que le premier contingent de la délégation, composé des athlètes de la voile (1) et du tir sportif (3), ralliera la capitale française le samedi 20 juillet et sera suivi par les lutteurs (8), dont le départ est programmé le jeudi 1er août. Se trouvant en stage à l'étranger, les autres athlètes algériens qualifiés aux JO 2024, rejoindront directement le village olympique à Paris. L'Algérie participera aux JO 2024 avec 46 athlètes dans 15 disciplines sportives.

Le trio Nemmour-Sedjati-Khelif principales chances de médailles à Paris (chef de la délégation)

L'Algérie prendra part aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août) avec une délégation sportive composée de 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) dans 15 disciplines sportives, dont les principales chances de médailles reposent sur la gymnaste Kaylia Nemmour, la boxeuse Imane Khelif (66 kg) et le coureur du 800 m Djamel Sedjati, a indiqué mercredi le chef de la délégation algérienne Kheireddine Barbari.

"Nous sommes très satisfaits du nombre d'athlètes algériens qualifiés pour les JO 2024, notamment après avoir franchi avec brio les processus de qualification mis en place par les organisateurs. Pour nos chances de médailles je ne parlerai pas de pronostics, mais plutôt d'objectifs logiques suite aux résultats obtenus et les performances réalisées par nos athlètes lors du cycle olympique en cours. Nos principales chances de médailles reposent sur la gymnaste Kaylia Nemmour, la boxeuse Imane Khelif (66 kg) et le coureur du 800 m Djamel

Sedjati", a déclaré Barbari lors d'une conférence de presse, tenue mercredi au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoun (Alger).

Le chef de mission n'a pas omis de citer d'autres qui peuvent créer la surprise et se hisser sur un podium olympique, a-t-il dit, à l'image du Bachir Sid Azara (87 kg, Gréco-romaine), du judoka Driss Messaoud, ou encore l'haltérophile Walid Bidani.

Pour sa 15^e participation aux Joutes d'été, 60 ans après sa première apparition aux JO de Tokyo 1964 avec un seul athlète, le gymnaste Mohamed Lazhari-Yamani, l'Algérie prendra part aux Joutes de Paris 2024 avec une délégation sportive acceptable en nombre d'athlètes, qui seront accompagnés par 39 entraîneurs et une équipe médicale constituée de six kinésithérapeutes et une psychologue.

"Nous avons également invité tous les athlètes algériens médaillés aux Jeux olympiques pour prodiguer leurs conseils et motiver nos

athlètes lors des JO de Paris", a indiqué Barbari. Evoquant le volet financier, le chef de la délégation algérienne a fait savoir que le coût de la préparation olympique s'est élevé à 280 milliards de centimes, dont six milliards pour les bourses olympiques consacrées aux athlètes figurant dans le top 10 mondial.

"Je remercie les pouvoirs publics à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, qui ont mis tous les moyens nécessaires pour une préparation optimale de nos athlètes et respectant le programme des fédérations sportives", a-t-il assuré.

Concernant le déplacement de la délégation algérienne dans la capitale française, Barbari a indiqué qu'une délégation du Comité olympique et sportif algérien (COA), se rendra ce jeudi à Paris, afin de préparer l'arrivée des athlètes algériens au village olympique.

"Une réunion de travail est prévue avec le comité d'organisation local des JO-

2024, avec à l'ordre du jour le réglage des derniers détails avant l'arrivée des premiers athlètes algériens", a-t-il dit, soulignant que le premier contingent de la délégation algérienne, composé de la nageuse Nesrine Medjahed et les deux pongistes Mehdi Bouloussa et Lynda Loghraïbi, ralliera la capitale française le samedi 20 juillet et sera suivi par la sélection de tir sportif (3) le dimanche 21 juillet, puis les lutteurs (8), dont le départ est programmé le jeudi 1er août.

Se trouvant en stage à l'étranger, les autres athlètes algériens qualifiés aux JO 2024, rejoindront directement le village olympique à Paris. "Nous avons établi un programme offrant l'occasion à nos athlètes de rallier le village olympique une semaine avant le début de leurs compétitions, afin de leur permettre de s'acclimater avec les lieux d'entraînements et entrer dans le bain olympique. Nos athlètes quitteront le village olympique 24 heures après la fin de leurs compétitions respectives", a-t-il précisé.

Les 46 athlètes algériens engagés aux Joutes de Paris

Liste des 46 athlètes algériens issus de 15 disciplines qualifiés pour les Jeux olympiques Paris 2024, prévus du 26 juillet au 11 août dans la capitale française.

ATHLETISME (8) :

Djamel Sedjati (800 m), Slimane Moula (800 m), Mohamed-Ali Gouaned (800 m), Mohamed Taher Yasser Triki (triple saut), Amine Bouanani (110m haies), Oussama Khennoussi (lancer du disque), Bilal Tabti (3000m steeple) et Zahra Tatar (lancer du marteau)

LUTTES ASSOCIEES (8) :

Lutte Gréco-romaine (5) : Abdelkarim Fergat (60 kg), Ishak Ghaïou (67 kg), Abdelkrim Ouakali (77 kg), Bachir Sid Azara (87 kg), Fadi Rouabah (97 kg)
Lutte libre (1) : Fateh Benferdjallah (86 kg)

Lutte féminine (2) : Ibtissem Doudou (50 kg), Chaïma Fouzia Aouissi (57 kg)

BOXE (5) :

Roumaïssa Boualem (50 kg), Hadjila Khelif (60 kg), Imane Khelif (66 kg), Jurutha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg)

ESCRIME (5) :

Salim Haroui (fleuret masculin), sabre féminin par équipe (quatre athlètes)

JUDO (3) :

Amina Belkadi (-63 kg), Driss Messaoud (-73 kg) et Mehdi Lili (+100 kg)

TIR SPORTIF (3) :

Houda Chaâbi (10 mètres/ carabine à air comprimé), Samir Bouchireb (10 mètres/ pistolet à air comprimé) et Kocella Adoul (10 mètres/ carabine à air comprimé)

AVIRON (2) :

Sid Ali Boudina (Skiff poids léger), Nihad Benchadli (Skiff poids lourds)

BADMINTON (2) :

Double mixte : le duo Kocella et Tanina Maameri

CYCLISME (2) :

Nesrine Houili, Yacine Hamza

TENNIS DE TABLE (2) :

Mehdi Bouloussa, Lynda Loghraïbi

NATATION (2) :

Jaouad Syoud (200 m quatre nages), Nesrine Medjahed (100 m nage libre)

CANOE-KAYAK (1) :

Caroll Bouzidi (kayak slalom)

GYMNASTIQUE (1) :

Kaylia Nemmour

HALTEROPHILIE (1) :

Walid Bidani (+102 kg)

VOILE (1) :

Ramy Boudrouma (IQ Foil).

Athlétisme, luttes associées et judo, les sports les plus représentés à Paris

L'athlétisme, la lutte et la boxe sont les disciplines sportives algériennes les plus représentées aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août), selon la liste officielle communiquée mercredi par le Comité olympique et sportif algérien (COA). L'athlétisme est la discipline qui a réussi à qualifier le plus grand nombre d'athlètes (8) : sept (7) messieurs et une (1) dame. Les espoirs de podium reposent sur les coureurs du 800 Djamel Sedjati, Slimane Moula et Mohamed-Ali Gouaned, auxquels s'ajoutent le triple sauteur Mohamed Taher Yasser Triki.

Avec huit lutteurs qualifiés aux Joutes de Paris, (6 messieurs, 2 dames), la sélection nationale de luttes associées peut aussi prétendre à une médaille olympique notamment avec Bachir Sid Azara (87 kg, Gréco-romaine), qui occupe le haut du classement mondial.

La boxe qui a offert à l'Algérie sa première médaille olympique (JO-1984 à Los Angeles) arrive en troisième position avec cinq pugilistes (3 dames, 2 mes-

sieurs), à leur tête Imane Khelif (66 kg), considérée comme une réelle chance de médaille.

L'escrime qui a également réussi à qualifier cinq athlètes avec le fleuretiste Salim Haroui et l'équipe de sabre féminin (quatre athlètes), devance le judo et le tir sportif avec trois athlètes chacun.

L'aviron, le cyclisme, le badminton, la natation et le tennis de table, seront pour leur part représentés par deux athlètes dans chaque discipline, alors que la gymnastique, la voile, le canoë-kayak et haltérophilie, auront un représentant chacun.

À Paris, il faudra compter sur la star montante de la gymnastique mondiale Kaylia Nemmour (17 ans), qui rêve d'offrir à l'Algérie sa première médaille dans cette discipline.

L'Algérie participera aux JO 2024 (26 juillet - 11 août) avec un total de 46 athlètes, évoluant dans 15 disciplines différentes.

Le premier contingent de la délégation



algérienne, composé des athlètes de la voile (1) et du tir sportif (3), ralliera la capitale française le samedi 20 juillet et sera suivi par les lutteurs (8), dont le départ est programmé le jeudi 1er août. Se

trouvant en stage à l'étranger, les autres athlètes algériens qualifiés aux JO 2024, rallieront directement le village olympique à Paris.

AL-ITTIHAD DJEDDAH Houssam Aouar rejoint le club saoudien pour quatre ans (club)

Le milieu de terrain international algérien Houssam Aouar (26 ans) s'est engagé avec Al-Ittihad Djeddah (Saudi Pro League) pour un contrat de quatre ans, a indiqué mardi soir le club saoudien sur sa page officielle.

Selon la presse locale spécialisée, le transfert du milieu de terrain algérien avoisine les 12 millions d'euros.

Après six saisons de bons et loyaux services à l'Olympique Lyonnais (Ligue 1/France), inscrivant 41 buts en 233 matchs, Aouar (26 ans) s'est engagé avec le club romain en 2023 pour cinq saisons.

La première saison du joueur algérien dans la capitale italienne a été tout juste moyenne, avec un bilan de 4 buts marqués en 16 apparitions, toutes compétitions confondues.

Après avoir finalisé avec l'entraîneur français Laurent Blanc, le club saoudien va pouvoir s'activer sur le mercato estival afin de renforcer son effectif et ainsi entourer les joueurs cadres de l'équipe tels que Karim Benzema, N'Golo Kanté, Fabinho, Luiz Felipe ou encore Jota.

En juin dernier, la presse française avait fait état de l'intérêt de l'OGC Nice (Ligue 1/France) pour les services d'Aouar.

Aouar avait été convoqué pour la première fois en sélection nationale en 2023, à l'occasion des deux matchs disputés par les "Verts" face à l'Ouganda à Douala (Cameroun) 2-1, et en amical face à la Tunisie au stade du 19-mai-1956 d'Annaba (1-1).

LIGUE 1 MOBILIS Le Français Corentin Martins nouvel entraîneur du CRB (club)

Le technicien français Corentin Martins, est devenu le nouvel entraîneur du CR Brest, en remplacement du Brésilien Marcos Paqueta, a annoncé le club de la Ligue 1 Mobilis de football mardi dans un communiqué, sans dévoiler la durée du contrat.

L'ancien international français (14 sélections/1 but), qui a fait l'essentiel de sa carrière de joueur à l'AJ Auxerre, s'apprete à entamer sa deuxième expérience dans le championnat national, après son passage la saison dernière sur le banc du Paradou AC (9 victoires, 8 nuls et 5 défaites), avant de claquer la porte en raison d'un désaccord avec la direction.

Avant d'exercer son métier en Algérie, le natif de Brest âgé de 55 ans a également dirigé la sélection mauritanienne pendant sept ans (2014-2021). Sous sa houlette, les "Mourabitous" ont connu une ascension fulgurante, se qualifiant pour la première fois de leur histoire à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 disputée en Egypte.

Arrivé en octobre 2023, en remplacement du Belge Sven Vandendriessche, Marcos Paqueta a refusé la proposition de la direction du Chabab de prolonger son bail pour une saison supplémentaire.

Paqueta compte deux passages sur le banc du CRB, après celui effectué lors de la saison 2021-2022, avec à la clé un titre de champion, alors qu'en Ligue des champions d'Afrique, l'équipe avait été éliminée sous sa coupe en quarts de finale.

Lors du précédent exercice 2023-2024, Paqueta a conduit le club de Laâquiba à remporter la 57e édition de la Coupe d'Algérie, après sa victoire en finale face au MC Alger, au début du mois en cours au stade du 5-juillet 1962 (1-0).

Le CRB a bouclé la saison 2023-2024 du championnat de Ligue 1, à la 2e place avec 53 points, derrière le MC Alger, sacré champion pour la 8e fois de son histoire (65 pts).

APS

SÉLECTION NATIONALE U17 L'entraîneur national dresse le premier bilan de sa préparation

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 17ans (U17), Aziz Lahoussine, a dressé un premier bilan du dernier stage effectué à Alger (7-14 juillet), marqué par deux défaites concédées face à la sélection soudanaise des U20.

"Le stage s'est déroulé dans de très bonnes conditions, et nous n'avons enregistré aucun blessé ni aucun écart disciplinaire. Les jeunes ont fait preuve de sérieux et d'assiduité, ce qui était très satisfaisant", s'est confié le sélectionneur algérien des U17 au site officiel de la Fédération algérienne de football (FAF). Concernant la double confrontation amicale face à la sélection soudanaise, le sélectionneur national a déclaré: "Les joueurs ont eu cette belle opportunité de disputer deux rencontres internationales contre la sélection du Soudan, invitée par la FAF. Ces rencontres leur ont permis de découvrir autre chose que ce qu'ils avaient vécu jusqu'à présent et les ont plongés dans le bain des matchs internationaux. On remercie grandement la fédération d'avoir programmé ces matchs".

Sur le plan technico-tactique, le technicien algérien a fait savoir que "le premier match a été abordé après seulement trois séances d'entraînement dans les jambes des joueurs. Notre analyste vidéo nous a beaucoup aidé et permis de briefer les joueurs sur l'adversaire. Nous avons travaillé les bases tactiques, les sorties de balles et l'alignement des joueurs, sans nous concentrer sur les résultats. Ce n'était pas le but pour nous de remporter



coûte que coûte le match".

Et d'ajouter: "Pour le deuxième match, j'ai aligné les joueurs que le staff technique jugeait aptes à former cette sélection U17. J'ai fait jouer 21 joueurs. Dans l'ensemble, nous n'avons pas été déçus, car nous avons mené au score jusqu'aux nombreux changements opérés où j'ai fait participer tous les joueurs, y compris le deuxième gardien de but.

On a perdu un peu l'équilibre et on s'est incliné finalement (2-3), mais avec le sentiment d'avoir trouvé l'ossature de l'équipe, ce qui est une énorme satisfaction en soi. Nous sommes encore en phase de présélection".

Ces matches amicaux face au Soudan ont éclairé le staff technique sur l'aptitude de chaque joueur à porter le maillot national. "Ces rencontres m'ont permis de mieux évaluer les joueurs sur le plan indivi-

duel. Lors du premier match, nos joueurs avaient peur. C'était la première fois qu'ils portaient le maillot de la sélection nationale, mais ils ont montré beaucoup de combativité et de solidarité malgré la différence d'âge. Nous avons joué contre des U20, et même si nous avions de grands gabarits en face, techniquement, nos joueurs étaient supérieurs. Il y a encore du travail à faire, mais nous avons une bonne base pour continuer notre progression.", a souligné Aziz Lahoussine. Enfin, le sélectionneur national a estimé que le travail de prospection n'est pas encore fini, lui qui doit monter une équipe compétitive avant le début du tournoi UNAF qualificatif à la CAN: "Je suis toujours à la recherche de joueurs pour certains postes clés.

Nous allons continuer la prospection et la DTN va nous assister pour aller voir

même nos jeunes joueurs évoluant à l'étranger pour être totalement prêts".

La dernière compétition à laquelle avait pris part la sélection nationale des U17 était la Coupe d'Afrique des nations de 2023, disputée du 29 avril au 19 mai en Algérie et pendant laquelle, elle a été éliminée en quarts de finale, ratant l'occasion de se qualifier au Mondial de la catégorie, disputé du 10 novembre au 2 décembre 2023 en Indonésie.

Depuis, la FAF a lancé plusieurs opérations de prospection, avec l'objectif de détecter de nouveaux jeunes talents au niveau des différentes régions, pour la constitution d'une nouvelle sélection.

Aziz Lahoussine, qui a dirigé la saison dernière l'équipe U19 de l'USM Alger a pour mission de qualifier l'équipe nationale des U17 à la prochaine CAN-2025, dont les qualifications se joueront par zones.

LIGUE 1 MOBILIS ASO Chlef : le nouvel entraîneur Samir Zaoui purgera sa suspension avant le début du championnat (club)

Le nouvel entraîneur de l'ASO Chlef, Samir Zaoui, purgera sa suspension le 2 septembre prochain et sera ainsi autorisé à diriger son équipe du banc de touche dès la première journée du championnat de Ligue 1 de football prévue pour le 14 du même mois, a assuré, mercredi, la direction de la formation chélifienne.

L'ancien défenseur international avait écopé, le 2 mai dernier, d'une suspension de six mois fermes lorsqu'il était à la tête de la barre technique du SKAF Khemis Miliana (Ligue 2), avant que sa sanction ne

soit révisée en la portant à quatre mois fermes et deux autres avec sursis après le recours introduit par son ex-club, précise-t-on de même source.

Samir Zaoui a été désigné, en début de semaine, comme entraîneur en chef de l'ASO Chlef, un poste qu'il a déjà occupé avec cette formation à trois reprises, dont la dernière remonte à l'exercice 2021-2022.

Le club chélifien a enregistré également le retour de son ex-président du Conseil d'administration, Abdelkrim Medouar, qui a succédé, il y a

quelques jours, à Mohamed Ouahab, rappelle-t-on.

Cela se passe au moment où quelques départs sont déjà enregistrés dans l'effectif de l'ASO, à l'image des deux attaquants, Juba Aguib et Sofiane Aliane, qui ont rejoint le MC Oran.

La direction chélifienne, dont l'équipe a terminé le championnat de l'exercice passé en milieu du tableau, a aussi annoncé, mercredi, la résiliation "à l'amiable" du contrat du gardien de but Mohamed Alaouchiche.

MC Oran : Karim Aribi neuvième recrue (club)

L'ex-attaquant international algérien, Karim Aribi, s'est engagé pour deux années au profit du MC Oran devenant la neuvième recrue estivale de ce club de Ligue 1 de football, a-t-il annoncé mardi.

Aribi (30 ans) a évolué au cours de la saison passée en Arabie Saoudite où il a porté les couleurs d'Al Qadissia FC et d'Ohod club, deux formations pensionnaires du championnat du

deuxième palier. Auparavant, il avait joué pour le CR Belouizdad, club avec lequel il a remporté le titre de champion d'Algérie lors de l'exercice 2022-2023, après l'avoir rejoint de Nîmes Olympique (France).

Outre Aribi, la direction du MCO, qui s'est montrée très active depuis le début du mercato estival le 1er juillet en cours, a également recruté le gardien de but Chemseddine Rah-

mani, arrivé en provenance de la JS Kabylie, le défenseur Kyliane Guessoum (ex-O. Nîmes-France), le portier Léonard Aggoune (ex-FC Rouen-France), le défenseur Karim Maamar Chaouch (ex-Djurgardens IF-Suède), et les deux ivoiriens Mohamed Sylla, l'ex-attaquant du Racing Abidjan et Sery Gnoleba, ex-milieu de terrain de l'ASEC Mimosas. Elle a, en outre, renouvelé les

contrats d'Aymen Chadli et Hafid Benamara, qui ont tous les deux expiré en fin de saison passée, au cours de laquelle leur l'équipe a assuré difficilement son maintien parmi l'élite.

En revanche, le club oranais a jusque-là résilié les contrats de cinq éléments: les gardiens de but Della Krachai, les milieux de terrain Juba Oukaci et Amine Benboulaïd, ainsi que l'attaquant Abdellah Oukil.

**BARCELONE
THIAGO DANS
LE STAFF DE FLICK**

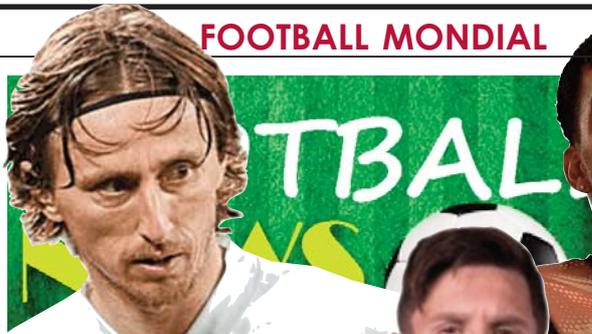
Thiago Alcánatara retourne au FC Barcelone. Le néo-retraité a décidé d'intégrer le staff de son ancien entraîneur du Bayern Munich, Hans-Dieter Flick, désormais à la tête du club catalan. Il participera à la tournée américaine avec les Blaugrana.

**REAL MADRID
MODRIC
JUSQU'EN
2025**

Signée au mois de juin et confirmée par le président Florentino Pérez quelques jours plus tard, la prolongation de Luka Modric (38 ans, 32 matchs et 2 buts en Liga pour la saison 2023-2024) au Real Madrid a été officialisée ce mercredi. Le milieu de terrain, qui a rejoint la capitale espagnole en 2012, se trouve désormais lié à la Maison Blanche jusqu'en juin 2025. Sans doute sa dernière saison au sein du club menregue, avant une possible retraite.

**CHELSEA
ÇA CHAUFFE
POUR ENZO
FERNANDEZ**

L'état se resserre autour d'Enzo Fernandez (23 ans) après la publication d'une vidéo où lui et certains de ses partenaires argentins ont entonné un chant anti-France avec des propos obscènes en soulignant notamment les origines africaines de nombreux Bleus (voir la brève d'hier à 10h13). Le club du milieu de terrain passé par Benfica, Chelsea, a été contraint de réagir. "Le Chelsea Football Club juge toute forme de comportement discriminatoire totalement inacceptable. Nous sommes fiers d'être un club diversifié et inclusif où les personnes de toutes les cultures, communautés et identités se sentent les bienvenues. Nous reconnaissons et apprécions les excuses publiques de nos joueurs et nous en profiterons comme d'une opportunité de sensibilisation. Le club a engagé une procédure disciplinaire interne", peut-on lire dans un communiqué. Saisie par la FFF, la FIFA a également pris la parole. "La FIFA a pris connaissance d'une vidéo circulant sur les réseaux sociaux et l'incident fait l'objet d'une enquête. La FIFA condamne fermement toute forme de discrimination de la part de quiconque, y compris les joueurs, les supporters et les officiels", indique l'instance.



Édité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction
et publication
Dif Abdehamid

**MAN CITY
OFFRE D'AL
NASSR REFUSÉE
POUR EDERSON**

Courtsé par Al Nassr, Ederson Moraes (30 ans, 43 matchs toutes compétitions pour la saison 2023-2024) n'a toujours pas quitté Manchester City. Selon le journaliste Fabrizio Romano, le club anglais vient de refuser une offre de 30 millions d'euros de la formation saoudienne pour le gardien brésilien. Prêt à rejoindre l'équipe de Cristiano Ronaldo, le portier passé par Benfica est estimé à au moins 50 millions d'euros par ses dirigeants.

**ARGENTINE
MESSI TOUCHÉ
AUX
LIGAMENTS**

Sorti sur blessure à la 66e de minute de la finale de la Copa América contre la Colombie (1-0 ap), Lionel Messi (37 ans, 187 sélections et 109 buts) affichait une cheville très gonflée sur le bord de la touche. Après des examens effectués par son club, l'Inter Miami, l'attaquant argentin connaît le verdict. "Après une évaluation médicale, il a été déterminé que Leo Messi souffre d'une blessure ligamentaire à la cheville droite. La disponibilité du capitaine sera déterminée en fonction des évaluations périodiques et de l'évolution de sa récupération", peut-on lire dans un communiqué de la franchise floridienne.

**MILAN
MORATA A
SIGNÉ**

Alvaro Morata (31 ans, 32 matchs et 15 buts en Liga pour la saison 2023-2024) à l'AC Milan, il ne manque plus que l'officialisation. Selon les informations de Fabrizio Romano, le buteur espagnol a signé son contrat avec la formation italienne ce mercredi. Un bail de quatre ans, soit jusqu'en juin 2028, avec une année supplémentaire en option. Pour rappel, ce transfert va rapporter 13 millions d'euros à l'Atletico Madrid, où le champion d'Europe est progressivement devenu remplaçant la saison passée.



ALGÉRIE - UA

Chargé par le président de la République, M. Attaf prend part à Accra aux travaux de la 45^e session du Conseil exécutif de l'UA

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, est arrivé, hier après-midi à Accra (Ghana), pour prendre part aux travaux de la 45^e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), prévue les 18 et 19 juillet, indique un communiqué du ministère.

"Cette réunion ministérielle sera suivie de la tenue, le 21 juillet, du 6^e Sommet de coordination entre l'UA, les Communautés économiques régionales (CER) et les mécanismes régionaux", précise le communiqué. L'ordre du jour

des travaux de la session ministérielle porte sur "l'examen de plusieurs questions financières et administratives liées à la gestion interne de l'Union africaine, les questions afférentes aux partenariats établis par l'organisation

continentale avec différents acteurs internationaux, son adhésion au G20, la poursuite de l'activation des mécanismes de l'action africaine commune et la préparation des prochaines échéances aux niveaux continental et in-

ternational", ajoute la même source.

En marge des travaux de la réunion ministérielle, M. Attaf aura des rencontres bilatérales avec plusieurs de ses homologues africains, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - TUNISIE

Convention de coopération entre l'Université Oran-2 et l'Université tunisienne de Sousse

L'Université Oran-2 Ahmed-Benahmed vient de signer une convention de jumelage avec l'Université tunisienne de Sousse portant sur la coopération dans les domaines de l'entrepreneuriat, la recherche scientifique et l'encadrement pédagogique, a-t-on appris, mardi, de cet établissement de l'enseignement supérieur.

La responsable de la cellule de communication de l'Université Oran-2, Houria Ayed a indiqué que la convention a été signée, lundi, du côté algérien par le Recteur de l'Université Oran-2, Pr. Ahmed Chaâlal et du côté tunisien par le Pr. Lotfi Belkacem, soulignant que la convention est entrée en vigueur "dès sa signature par les deux parties" pour un délai de 5 ans. La convention vise,

selon la même source, à impliquer les deux établissements universitaires dans les activités pédagogiques et de recherche et à coopérer dans divers domaines en encourageant particulièrement l'esprit entrepreneurial en milieu universitaire et à échanger les expériences, surtout que l'Université Oran-2 a connu, ces cinq dernières années, un bon qualificatif dans ce domaine couronné par la soutenance d'une première thèse de doctorat à l'échelle nationale, dans le cadre de l'arrêté ministériel portant sur le mécanisme "un diplôme... une startup".

Le document porte également sur des échanges d'étudiants doctorants entre les deux établissements, sur l'encadrement commun des thèses de doctorat, ainsi que

sur la coopération dans les activités communes en dehors des méthodes d'enseignement dans les domaines académiques et scientifiques, à l'instar des sessions diplômantes, les congrès, les conférences, les projets de recherche et les publications scientifiques et académiques, a fait savoir Mme Ayed.

Par ailleurs, la convention prévoit des échanges d'étudiants des cycles master et licence et des membres du corps enseignant et de recherche, ainsi que l'accueil réciproque des enseignants, des employés de l'administration et des techniciens, dans le cadre de la mobilité visant la mise à niveau et la consolidation de la coopération bilatérale dans le cadre des projets internationaux.

ALGÉRIE - KOWEÏT

L'ambassade d'Algérie au Koweït célèbre le 62^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale

L'ambassade d'Algérie au Koweït a organisé une réception en l'honneur des membres de la communauté algérienne établie au Koweït, pays frère, dans le cadre de la célébration du 62^{ème} anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Cette cérémonie a connu un programme riche et varié qui a été entamé par l'exécution des hymnes nationaux algérien et koweïtien, suivie d'une minute de silence à la mémoire des vaillants chouchada.

A cette occasion, l'ambassadeur d'Algérie au Koweït, Abdelkader Kasmi El Hassani a prononcé une allocution dans laquelle il a évoqué la lutte du peuple algérien et ses grands sacrifices ayant abouti à l'indépendance et au recouvrement de la souveraineté nationale. L'ambassadeur a en outre souligné

la renaissance que connaît l'Algérie, ces dernières années, dans tous les domaines et à tous les niveaux, grâce aux efforts et à la volonté des Hautes autorités du pays.

"L'ambassade n'épargnera aucun effort pour faciliter le séjour des membres de la communauté dans le pays d'accueil et demeurera toujours à leur disposition", a affirmé l'ambassadeur,

mettant en avant "l'intérêt particulier qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la diaspora algérienne en réagissant à ses préoccupations, à travers notamment les mesures prises à son profit dans plusieurs domaines pour répondre à ses attentes et l'associer au processus de développement national".

Plusieurs activités dédiées aux membres

de la communauté ont également été organisées en marge de cette réception, et une conférence a été animée par un enseignant algérien à l'Université du Koweït, dans laquelle il a abordé les étapes charnières de la lutte du peuple algérien pour recouvrer sa souveraineté. Un film documentaire sur cet anniversaire a été également projeté.

En outre, une exposition-photos a été organisée, retraçant les différentes étapes de la Révolution depuis son déclenchement jusqu'à l'indépendance.

Les membres de la communauté ont salué ce geste et les activités organisées, d'autant plus que l'événement a été une occasion d'écouter leurs préoccupations et d'évoquer les progrès remarquables réalisés par l'Algérie et les futures échéances.

ALGÉRIE - EAU

L'ambassade d'Algérie à Abou Dhabi organise une cérémonie à l'occasion du 62^e anniversaire de la fête de l'indépendance

L'ambassade d'Algérie à Abou Dhabi a organisé une cérémonie à l'occasion du 62^e anniversaire de la fête de l'indépendance avec la participation de plusieurs membres de la communauté nationale établie dans cet émirat.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, l'ambassadeur d'Algérie aux Emirats arabes unis (EAU), Omar Friteh, a affirmé que "la date du 5 juillet 1962 n'était pas une date fortuite mais le fruit de résistances populaires successives depuis que le colonialisme français a foulé le sol algérien couronnées par la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre", qu'il a qualifiée de "modèle unique dans l'histoire moderne des révolutions, par laquelle le peuple algérien a arraché sa liberté et son indépendance pour se lancer ensuite dans le processus de développement global à travers tout le pays".

L'ambassadeur a énuméré les acquis majeurs réalisés par l'Algérie dans divers secteurs grâce aux réformes profondes contenues dans le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lesquelles ont permis à l'Algérie, a-t-il dit, de préserver sa stabilité politique, d'accélérer la cadence du développement, de consacrer le caractère social de l'Etat et de renforcer le place du pays aux niveaux continental et international.

M. Friteh a en outre affirmé que l'Algérie fondait de grands espoirs sur sa diaspora dont les membres ont puisé leur savoir dans l'Ecole algérienne et dont il est attendu une contribution effective à l'effort de développement entrepris par l'Etat.

Soulignant l'importance de la prochaine élection présidentielle pour le présent et l'avenir du pays, l'ambassadeur a appelé les membres de la communauté à participer massivement à ce rendez-vous national important, par devoir d'appartenance et pour contribuer à la promotion de la pratique démocratique dans leur mère patrie.

L'événement a également été marqué par un débat animé par des membres de la communauté nationale établie aux EAU spécialisés dans des domaines comme la recherche scientifique, l'intelligence artificielle, la littérature, la culture et les arts, lesquels ont évoqué leur parcours académique et professionnel et salué les efforts de l'Etat algérien en matière d'éducation, d'acquisition des connaissances et de gratuité de l'enseignement à tous les niveaux, un acquis majeur qui leur a permis d'atteindre les postes qu'ils occupent aujourd'hui.

Les intervenants ont fait part de leur volonté de contribuer efficacement à la dynamique de développement que connaît le pays.

Un hommage a aussi été rendu au doyen et à la doyenne de la communauté nationale établie aux EAU, ainsi qu'aux étudiants algériens de la communauté ayant décroché le baccalauréat en 2024, et la coupe du 5 juillet a été remise au vainqueur du tournoi de football organisé au profit des jeunes de la communauté.

La cérémonie a été agrémentée de morceaux du patrimoine musical algérien interprétés par les artistes Haïfa Bouras et Abdelhalim Amour.

APS

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

ANP: 16 éléments de soutien aux groupes terroristes interceptés en une semaine (bilan)

Seize (16) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été interceptés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 10 au 16 juillet, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 10 au 16 juillet 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance

et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", relève la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP "ont intercepté 16 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, "et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du trafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 57 narcotrafiquants et

ont mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 96 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 21,6 kilogrammes de cocaïne et 449,727 comprimés psychotropes ont été saisis", précise le bilan.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP "ont arrêté 24 individus et saisi 26 véhicules, 93 groupes électrogènes, 57 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, "11 autres individus ont été interceptés et 1 pis-

tolet mitrailleur de type Kalachnikov, 4 fusils de chasse, 2 pistolets automatiques, 10,874 litres de carburants, 59 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation et 104 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", selon la même source.

Par ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 399 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 433 immigrants clandestins ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué.